



Châtenay Infos

**Bulletin municipal annuel de la commune
de Châtenay-sur-Seine**

Janvier 2021



Sommaire

1.Vie municipale	Page 02
2.Conseils municipaux	Page 05
3.Travaux et voirie	Page 07
4.Urbanisme	Page 10
5.Finances	Page 11
6.Enfance/jeunesse	Page 12
7.Vie sociale/culture.....	Page 14
8.Communication	Page 16
9.Un peu d'histoire	Page 17
10.Associations	Page 18
11.Commerces	Page 23
12.Environnement	Page 24
13.État civil	Page 27
14.Ils ont marqué le village	Page 28
15.La presse s'en mêle	Page 29

Édito de Maire

Chères Châtenaisiennes, chers Châtenaisiens,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement de l'inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous. Les gestes barrières se sont imposés à nous et ont instauré de nouvelles pratiques dans nos relations sociales.

Le printemps a également été le moment du renouvellement de l'équipe municipale, la transition entre l'ancienne et la nouvelle équipe a été quelque peu chahutée par le confinement. Il nous a fallu revoir nos priorités et répondre aux impératifs liés à cette situation de crise.

Je veux d'abord retenir la solidarité et l'engagement, sous toutes ses formes, de bénévoles qui ont servi de relais ou accompagné des habitants isolés et qui nous ont aidé à traverser des instants difficiles, et j'ai une pensée amicale et chaleureuse pour ces personnes.

Nos agents communaux ont été également bousculés par des plannings changeants, des incertitudes sur les risques et les moyens de protection. Chacun a du faire preuve d'adaptation en permanence pour mener à bien sa mission de service public et je les en remercie.

Les associations ont été privées d'activités, mais il est essentiel qu'elles gardent toute leur motivation et leur envie de proposer de belles animations, pour 2021, lors des jours meilleurs.

Depuis notre arrivée en fonction, il y a sept mois, certains projets ont déjà abouti, d'autres travaux ont été entamés et d'autres, malheureusement, prendront du retard, faute de budget. Nous formalisons le souhait d'une amélioration rapide de cette situation sanitaire afin de mener à bien nos objectifs.

Pour conclure, au nom de tout le Conseil Municipal, et en mon nom, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour 2021, à commencer par la santé ; que cette nouvelle année soit agrémentée de joie, de bonne humeur et d'un retour rapide à la vie d'avant.

Stéphanie Banos, Maire



Un nouveau mandat à votre service

Le lundi 25 mai, le conseil municipal élu le 15 mars, s'est réuni pour élire le maire et les adjoints et officialiser l'entrée en fonction des conseillers municipaux. Chaque élu a souhaité s'inscrire dans les commissions où il avait des appétences et/ou compétences pour travailler ensemble, apporter son savoir au service de Châtenay-sur-Seine et des Châtaignaisiens et mener à bien sa mission.



Stéphanie Banos

Maire



Thierry Mondo
1er adjoint



Delphine Fassier
2ème adjoint



Gérard Désormes
3ème adjoint



Maylis Bernhard
4ème adjoint



Christine Accardo
Conseiller municipal



Jean-Yves Bigot
Conseiller municipal



Sandrine Buisset
Conseiller municipal



Corinne Casters
Conseiller municipal



Michael Fassier
Conseiller municipal



Séverine Hartemann
Conseiller municipal



Benjamin Hudebine
Conseiller municipal



Cédric Lenoir
Conseiller municipal



David Schvoch
Conseiller municipal



Cédric Taboas
Conseiller municipal

Une ambition forte de travailler avec les acteurs territoriaux



Réunion électrification voie ferrée ligne P - 21/07/20

Plusieurs échanges et réunions très constructifs ont déjà eu lieu avec les élus des collectivités régionales et départementales. Dialoguer et travailler avec les élus locaux est une priorité pour nous faire connaître et porter notre voix pour nos intérêts communaux.



Signature contrat rural -
20/07/20



Inauguration des travaux de l'école primaire les Châtaigniers - 27/11/20

Les commissions municipales sont des groupes de travail constitués d'adjoints et de conseillers municipaux. Elles sont créées au conseil municipal qui suit celui de l'élection du Maire et des adjoints. Chaque conseiller est à même de choisir les commissions dont il fera partie.

Commissions	Membres
Affaires scolaires	Membre de droit : Stéphanie Banos Adjoint(s) : Delphine Fassier et Thierry Mondo Conseillers municipaux : Séverine Hartemann
Bâtiments communaux	Membre de droit : Stéphanie Banos Adjoint(s) : Gérard Désormes et Thierry Mondo Conseillers municipaux : Sandrine Buisset, Michael Fassier, Séverine Hartemann, Benjamin Hudebine, Cédric Lenoir et David Schvoch
Cimetière	Membre de droit : Stéphanie Banos Adjoint(s) : Gérard Désormes Conseillers municipaux : Sandrine Buisset, Corinne Casters et Cédric Taboas
Communication	Membre de droit : Stéphanie Banos Adjoint(s) : Delphine Fassier Conseillers municipaux : Christine Accardo, Cédric Lenoir et Séverine Hartemann
Élections	Membre de droit : Stéphanie Banos Conseillers municipaux : Christine Accardo
Évènements, culture, Sport et jeunesse	Membre de droit : Stéphanie Banos Adjoint(s) : Maylis Bernhard et Thierry Mondo Conseillers municipaux : Christine Accardo, Corinne Casters, Séverine Hartemann, Benjamin Hudebine, Cédric Lenoir et David Schvoch
Finances	Membre de droit : Stéphanie Banos Adjoint(s) : Thierry Mondo Conseillers municipaux : Christine Accardo, Jean-Yves Bigot et Sandrine Buisset
Urbanisme	Membre de droit : Stéphanie Banos Adjoint(s) : Maylis Bernhard et Delphine Fassier Conseillers municipaux : Christine Accardo et Cédric Taboas
Voiries, réseaux divers et travaux	Membre de droit : Stéphanie Banos Adjoint(s) : Maylis Bernhard et Gérard Désormes Conseillers municipaux : Sandrine Buisset, Michael Fassier, Benjamin Hudebine, Cédric Lenoir et David Schvoch
Commission Appels d'offres	Titulaires : Stéphanie Banos, Jean-Yves Bigot, Delphine Fassier et Thierry Mondo Suppléants : Maylis Bernhard, Sandrine Buisset et Gérard Désormes

Bon à savoir

C'est au sein de ces commissions que s'effectue le travail d'élaboration, l'avancement de projets et l'élaboration de rapports qui permettront de prendre des décisions municipales. Elles sont là pour faciliter le fonctionnement du conseil municipal. Cependant, leur rôle est consultatif et n'ont pas de pouvoir de décision. Les séances des commissions municipales ne sont pas publiques.

Les élus se présentent dans d'autres commissions et syndicats afin de représenter la commune et de participer aux différents travaux locaux. La présence des élus dans ces instances est essentielle pour faire entendre sa voix.

Autres Commissions

Communauté de Communes de la Bassée Montois

Conseillers Communautaires à la Communauté de Communes de la Bassée Montois

Commission Appels d'offres

Correspondant Défense

Correspondant S. routière

Seine et Marne Numérique

S2E Syndicat de l'Eau de l'Est seine-et-marnais

SDESM Syndicat Départemental des énergies de Seine-et-Marne

SIRMOTOM Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères

SMBVA Syndicat Mixte d'aménagement des bassins versants Bassée Voulzie Auxence

Vallée de la Seine

Commission communale des impôts directs

Groupement d'intérêt public ID'77

Géo Ile de France

Membres

Membre du bureau : Stéphanie Banos

Membres des commissions :

- Aménagement de l'espace : Jean-Yves Bigot
- Bien vivre en Bassée montois : Stéphanie Banos
- Economie et tourisme : Stéphanie Banos
- Jeunesse et Sport : Thierry Mondo
- Petite enfance : Delphine Fassier
- Urbanisme : Maylis Bernhard

Titulaires : Stéphanie Banos et Thierry Mondo

Suppléant : Delphine Fassier

Titulaires : Stéphanie Banos, Jean-Yves Bigot, Delphine Fassier et Thierry Mondo

Suppléants : Maylis Bernhard, Sandrine Buisset et Gérard Désormes

Titulaire : Sandrine Buisset

Titulaire : Cédric Lenoir

Titulaires : Stéphanie Banos et Thierry Mondo

Titulaire : Delphine Fassier

Suppléant : Jean-Yves Bigot

Titulaires : Gérard Désormes et Michael Fassier

Suppléant : Thierry Mondo

Titulaire : Thierry Mondo

Suppléant : Jean-Yves Bigot

Titulaires : Maylis Bernhard et Michael Fassier

Suppléant : Christine Accardo

Titulaires : Maylis Bernhard et Christine Accardo

Suppléants : Stéphanie Banos et Thierry Mondo

Membre de droit : Stéphanie Banos

Commissaires titulaires : Thierry Mondo, Sandrine Buisset, Gérard Désormes, Delphine Fassier, Maylis Bernhard et Cédric Lenoir

Commissaires suppléants : Denis Tonnellier, Christine Accardo, Benjamin Hudebine, Corinne Casters, Cédric Taboas et Sonia Hay

Titulaire : Maylis Bernhard

Titulaire : Maylis Bernhard

Extraits des comptes rendus de séances

L'intégralité des comptes rendus des différents conseils municipaux est disponible sur le site internet de la commune

Séance du 25/05/2020

- Élection du Maire ;
- Élection des adjoints ;
- Lecture de la charte de l'élu local par le Mairie élu ;
- Indemnités des Maire et Adjoints ;
- Indemnités du receveur municipal ;
- Délégations consenties au Maire ;
- Loi portant sur les Mesures d'Urgences de Réformes à Caractère Économique et Financier ;
- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;
- Désignation des délégués du CNAS ;
- Désignation des conseillers communautaires ;
- Désignation des délégués au SDESM ;
- Désignation des délégués au SIRMOTOM ;
- Désignation du correspondant défense ;
- Désignation du correspondant sécurité routière ;
- Composition des commissions communales.

Séance du 22/06/2020

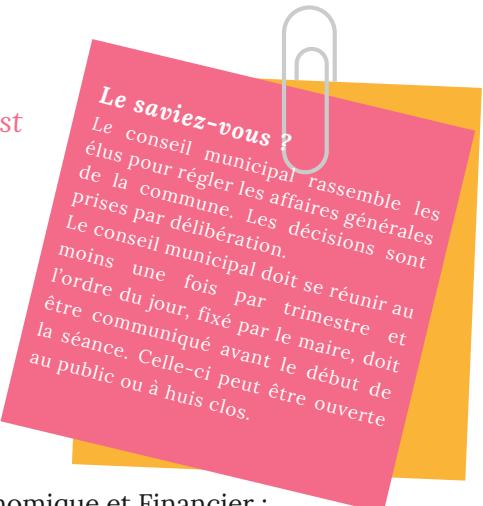
- Approbation du compte de gestion communal 2019 ;
- Approbation du compte administratif communal 2019 ;
- Approbation du compte de gestion SCE Assainissement 2019 ;
- Approbation du compte administratif service Assainissement 2019 ;
- Vote des taux des impositions directes locales ;
- Autorisation de poursuites ;
- Désignation des délégués Seine et Marne Numérique ;
- Désignation des délégués S2E ;
- Désignation des délégués Vallée de la Seine ;
- Désignation des délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Versants Bassée Voulzie Auxence ;
- Modification des commissions communales et délégués de syndicat ;
- Convention @ctes ;
- Redevance Occupation du Domaine Public.

Séance du 23/07/2020

- Affectation de résultat - budget communal ;
- Vote du budget communal 2020 ;
- Affectation de résultat - service assainissement ;
- Vote du budget SCE Assainissement 2020 ;
- Dégrèvement exceptionnel CFE ;
- Demande de subvention ;
- Convention Regroupement Pédagogique Intercommunal Châtenay/Égliny ;
- Projet Seine Grands Lacs.

Séance exceptionnelle du 29/07/2020

- Bail commercial Salon de coiffure.



Séance du 14/09/2020

- Règlement du cimetière ;
- Règlement intérieur communal ;
- Délégations consenties au Mairie ;
- Création de poste ;
- Devis travaux.

Séance exceptionnelle du 28/09/2020

- Devis travaux.

Séance du 09/11/2020

- Règlement du Conseil Municipal ;
- Délégations consenties au Maire ;
- Subventions Associations ;
- Coordinateur INSEE ;
- Seine Grands Lacs - Foncier ;
- Régie mixte d'avances et de recettes ;
- Carte bleue régie ;
- Achat panneau de signalisation ;
- Désignation d'un représentant au GIP ID 77 ;
- Astreintes ;
- Compte épargne temps ;
- Commission Communale des Impôts Directs ;
- Annulation délibération 2020.10 indemnité receveur municipal.

Séance du 14/12/2020

- EPTB Seine Grands Lacs – validation d'une adresse postale pour permis de construire ;
- Approbation du RPQS ;
- Demande de subvention pour la Bibliothèque municipale ;
- Colis de Noël ;
- Projet Ile de France Géo ;
- CEMEX – Installation d'un piézomètre ;
- Contrat de fourniture d'électricité.

Quésaco ?

- **Extrait de délibération** : Acte reprenant mot pour mot la décision de la délibération et intitulé "extrait de délibération de la commune de ...". La mention "certifié conforme par monsieur le maire" est ajoutée en fin de document.
- **Décision** : Acte pris entre deux séances de conseil municipal et, par délégation du conseil municipal, par le maire ou ses adjoints délégués. Le maire rend compte au conseil municipal des décisions prises.
- **Arrêté** : Acte relevant des pouvoirs propres du maire. L'arrêté est soit réglementaire (décision générale et impersonnelle) soit individuel (décision concernant une ou plusieurs personnes). Les arrêtés prennent un caractère définitif, à l'exception des arrêtés de voirie, de circulation et d'occupation temporaire du domaine public qui sont temporaires.
- **Procès-verbal** : Acte établissant les faits et décisions de la séance municipale. Les débats et interventions y sont retranscrits.
- **Compte rendu de séance** : Acte retraçant les décisions de façon plus succincte. Il constitue une mesure de publicité des délibérations et la commune est tenue de l'afficher dans les huit jours suivant l'assemblée (article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales).
- **Dossier du conseil municipal** : Ensemble comprenant toutes les pièces afférentes à l'organisation et au déroulement du conseil, notamment les pièces annexes aux délibérations.

Qu'est-ce qu'une délibération ?

Son étymologie vient du latin "deliberare" : peser, réfléchir, délibérer, examiner, prendre une décision. Par extension, le terme "délibération" désigne également pour les instances administratives ou judiciaires, une décision ou une résolution.

Dans les conseils municipaux, les délibérations et les décisions, d'une part, et les arrêtés et les actes de publication et de notification, d'autre part, doivent figurer aux registres des actes administratifs (article L.2121-9 du Code général des collectivités territoriales).

Aménagement des services municipaux

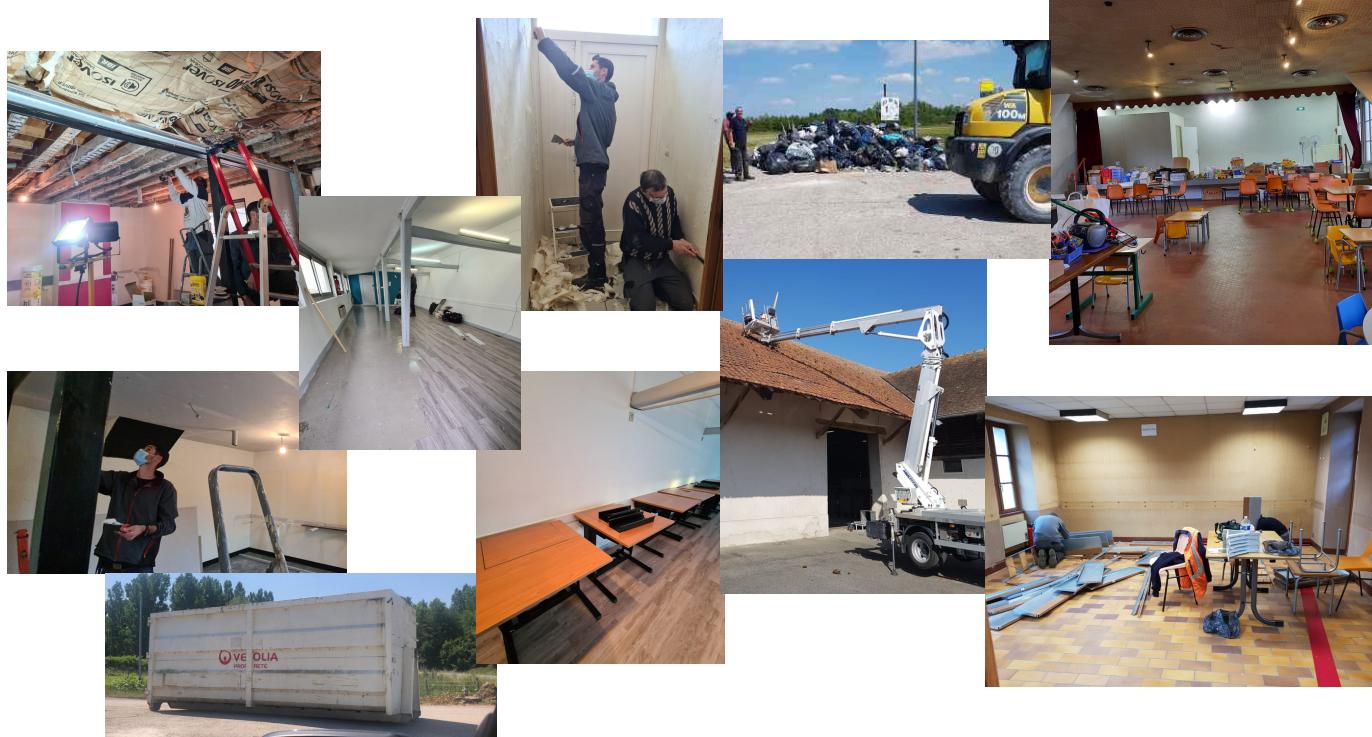
Pendant notre campagne électorale, nous avions annoncé notre volonté d'améliorer la qualité des services à l'usager et à l'habitant en proposant divers aménagements.

Nous avons donc commencé par modifier les horaires d'accueil de la mairie en proposant une ouverture tardive chaque lundi soir (19h) et une ouverture quotidienne plus matinale et également tous les après-midis. Pour optimiser au mieux les missions des agents du service technique, des plannings ont été créés avec notamment des tâches identifiées comme récurrentes, par exemple, le mercredi, un agent est mobilisé pour l'entretien des écoles (petites réparations et nettoyage des cours) ou le lundi, en période estivale, un agent ramasse le surplus de déchets aux étangs.

Dans un second temps, nous avons revu l'organisation et la disposition des bureaux de la mairie. Toute une partie des dossiers a été archivée pour créer un espace moins encombré, plus aéré et plus convivial.

Deux pièces ont été repeintes par les agents communaux. Tous ces travaux avaient été planifiés pour accueillir l'agence postale, dans les meilleures conditions possibles, dans les locaux de la mairie, également un de nos objectifs de campagne. A notre grande satisfaction, après négociation, nous avons pu nous faire financer tout l'achat du mobilier des bureaux de la mairie par La Poste.

Le transfert de l'agence postale au sein de la mairie a permis également d'augmenter l'amplitude horaire d'accueil au public puisque dorénavant celle-ci est ouverte toute la journée les lundis, mardis, jeudis et vendredis aux horaires de la mairie et le samedi matin.



Travaux dans les locaux communaux

Nos agents communaux ont procédé à divers travaux depuis le printemps dernier pour garantir le bon entretien des bâtiments communaux.

Tout d'abord, en juin, un gros travail de tri a été effectué dans les bâtiments, et tous les déchets stockés dans les ateliers ont été emportés en déchetterie.

Cet automne, la saison étant moins propice aux travaux en extérieur, les agents ont repris les travaux dans les bâtiments et sont intervenus à plusieurs niveaux. La salle prêtée à l'école primaire et destinée à être une salle informatique a été rénovée : les peintures et le sol ont été complètement refaits.

Des tables informatiques nous ont été offertes par l'IUT Sénart-Fontainebleau et des ordinateurs avaient été donnés précédemment par une maman d'élève.

Toutes ces contributions nous ont permis de refaire la salle à moindre coût.

Aussi, après un diagnostic incertain sur le plafond du salon de coiffure, nous avons pris la décision de le refaire en placoplâtre afin de garantir une meilleure sécurité pour la coiffeuse et les clients se rendant à son salon. La peinture a également été faite par les agents communaux.

État des lieux du patrimoine châtenaisien

Dès les deux premiers mois de notre installation, les adjoints et la commission Bâtiments communaux ont lancé un état des lieux des locaux municipaux afin de pouvoir recenser les potentiels travaux. Ces diagnostics ont été menés en lien avec le service prévention du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Provins et un cabinet d'étude et de diagnostic prévention afin de pouvoir identifier les remises en état les plus urgentes.

A l'issue de ces deux rendez-vous, il a été relevé des défauts manifestes d'entretien, imputables à la municipalité. Les deux entités ont relevé des lacunes anciennes, déjà relevées auparavant, de non conformité. Beaucoup de points sont à corriger dans des domaines variés : bouches à incendies, panneaux de signalisation, voirie et cimetière....

Certaines remises aux normes sont urgentes. Un bâtiment présente des éléments de sécurité hors normes, identifiés, depuis 8 ans, par le bureau de la réglementation générale de la sous préfecture de Provins, qui n'ont pas été résolus. Certains aménagements rectificatifs et peu onéreux, concernant les écoles, ont été exécutés en priorité par nos agents communaux lors de congés scolaires d'été.

D'autres opérations moins urgentes de rénovation et de mises aux normes (notamment électriques) beaucoup plus coûteux seront échelonnés sur les prochaines années. Ils seront inscrits dans nos budgets. Nous nous sommes déjà rapprochés de la Communauté de Communes du Bassée Montois et du Conseil Départemental afin de collaborer avec eux.

Nous ferons tout ce qui est possible pour pouvoir prétendre à des aides pour ces travaux. Chaque projet nécessite une demande précise pour laquelle nous établirons un dossier conforme. Nous serons extrêmement vigilants à réduire les coûts à la charge de notre commune et à obtenir toutes les subventions possibles.

Ces travaux, dont nous ne pouvions pas avoir connaissance lors de notre campagne, bouleversent notre calendrier de projets. Il nous paraît essentiel de privilégier l'existant nécessaire au quotidien avant d'entamer d'autres projets.

Amélioration de la sécurité routière

Avant notre élection, nous sommes allés à la rencontre des habitants et un point récurrent est revenu lors de nos échanges : la vitesse et l'insécurité pour les piétons au sein du village !

La municipalité a donc entrepris, dès son installation, de travailler sur ce gros dossier avec le Département. Un premier travail a été fait, suite à la réfection de l'enrobé Rue Grande, d'étude des marquages au sol. En effet, plusieurs n'étaient plus aux normes ou absents ; il était donc nécessaire de revoir la signalisation horizontale pour renforcer la sécurité des piétons.

Puis, nous avons poursuivi notre aménagement de la chaussée des principaux axes du village. Ces routes sont départementales, nous n'étions donc pas libres de les aménager seuls ; il a fallu respecter des consignes de la direction départementale pour pouvoir bénéficier de son aval.

Après avoir consulté les commerçants du village sur leurs besoins et après plusieurs réunions de travail avec le Chef d'exploitation à la direction des routes du département, nous avons défini un plan de stationnement alterné sur les deux chaussées pour les trois axes principaux. Par ailleurs, nous avons créé deux passages piétons, Rue maison Blaise et Rue de la Gare. Le quatrième axe routier (Route de Montigny) sera modifié très certainement courant 2021, si le budget le permet et si les échéances des travaux Rue Fauveau et de la Poste sont respectées.



Afin d'avoir un premier bilan à court terme après la finalisation des travaux, nous avons demandé à la Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly de procéder à des contrôles de vitesse dans le centre du village ; il s'est avéré qu'à chaque contrôle, aucune infraction de vitesse n'a été constatée.

Espérons que cela dure !

Embellissement et entretien des espaces verts du village

Fleurir et entretenir, c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie et procurer de la convivialité à nos habitants. C'est ce que nous recherchons en fleurissant et en décorant le village.



L'entretien régulier des espaces verts est essentiel pour nous, c'est aussi l'amour de la nature qu'il est important de partager avec vous. Nous avons cherché à fleurir et à agrémenter différents espaces publics en mariant différentes variétés et en harmonisant les couleurs. Ce travail, fait tout au long de l'année, par les agents communaux, s'établit en fonction des saisonnalités et sera poursuivi les années suivantes.



Parallèlement, nous avons travaillé, avec l'aide de bénévoles, à illuminer et décorer notre village pour cette période de Noël.

Il est donc nécessaire que chacun respecte ces espaces publics pour garantir le bien-être autour de nous.

Travaux de fau cardage dans le cadre de l'entretien du Ru de Suby



Dans le cadre du programme d'entretien du ru de Suby, la Municipalité a fait appel en juillet dernier à une société de nettoyage, agréée, pour procéder à des travaux de fau cardage dans le ru Rue de la Gare et Route de Montigny. Le fau cardage consiste à nettoyer le ru en retirant les végétaux indésirables et invasifs pour le ramener à son état initial et restaurer sa fonctionnalité en dégageant notamment les obstructions qui s'accumulent et gênent la bonne circulation de l'eau.

En effet, le ru, trop longtemps laissé à l'abandon, ne pouvait pas être nettoyé par les agents communaux ; il fallait utiliser une machine permettant d'enlever certaines plantes sans arracher celles nécessaires au bon fonctionnement du cours d'eau. La commune a pu bénéficier d'une subvention de 1 500 € par le Syndicat Mixte d'aménagement des bassins versants Bassée Voulzie Auxence pour cette opération qui a été facturée 2 500 €.

Il est important de préciser que dans le montant de taxe d'habitation payée par les châtenaisiens, 2.40€ étaient dédiés à l'entretien des rivières, ruisseaux et rus ; c'est ainsi que nous avons pu bénéficier de cette subvention pour nettoyer notre ru.

Maintenant que nous avons pu retrouvé notre ru dans un état normal, ce sont les agents municipaux qui vont l'entretenir régulièrement.



Agencement des cours des écoles

Le projet de rénovation des cours des écoles est lancé ! Des élus de la commission des affaires scolaires et des bâtiments communaux ont travaillé, depuis juillet, sur plusieurs projets.

Deux projets ont été définis

- École primaire : réfection de l'enrobé, abîmé par les racines des arbres. Plusieurs entreprises ont été rencontrées pour établir des devis.
- École maternelle : restauration d'un préau pour les jours de pluie ou de forte chaleur, installation d'un abri de jardin et création d'un espace de jardinage. Ces travaux seront réalisés par les agents communaux.

Suite aux différentes études de conception, un projet a été présenté et validé au conseil municipal. Un dossier de demande de subvention a été déposé début septembre et a été accepté. Le conseil départemental a accordé 65 % de subvention à la commune sur le montant total.

Les travaux pris en charge dans le cadre de la subvention comprendront :

- la réfection de la cour de l'école primaire ;
- la création de marquages horizontaux dans les cours des écoles maternelle et primaire.

Un peu d'urbanisme...

A chaque fois que nous voulons faire des travaux dans nos maisons ou construire, une autorisation doit être demandée. Pourquoi ?

Nos maisons font partie d'un village, lui-même appartient à un canton dépendant d'un département qui se rattache à une région.

Lorsque nous évoquons une région, nous visualisons leur aspect ! Ainsi, l'Alsace n'est pas la Bretagne ; climat, paysage, maisons, matériaux et couleurs sont caractéristiques, formant ensemble une identité régionale.

Le maintien de ces qualités prend ses racines dans l'histoire locale et les ressources traditionnelles des lieux.

Pour assurer une continuité tout en maîtrisant l'évolution moderne, la commission d'urbanisme s'appuie sur un gros document le PLUI . Il est un guide, une ligne directrice. Toute demande doit donc s'y référer. Toutes réponses s'attachent à considérer la conformité des propositions.

L'ensemble est complexe. Laissons aux professionnels leur tâche de lecture pointilleuse.

La peau des bâtiments et les couleurs de ses composants sont un élément essentiel d'insertion dans le paysage. C'est dans leur harmonie que nos villages prennent leur caractère.

Pour notre part, simple propriétaire, désireux d'améliorer nos espaces de vie, nous devons adapter nos goûts à un cahier des charges assez simple. Afin d'y être attentif suivons deux pistes. La couleur et les toits.

La couleur sur nos maisons est d'abord celle des matériaux : la pierre ou le béton, le crépi et la brique ; puis la teinte de nos portes et volets. Viennent ensuite les portails et les éléments de clôture. L'ensemble fait la tonalité.

Quelques exemples :

Au pays basque les maisons blanches contrastent avec des menuiseries rouges ou vertes. En Alsace, il est obligatoire de varier, d'une maison à l'autre, les contrastes. Une maison jaune aux volets violets sera suivie d'une maison rose aux volets verts....

Tout près de nous, Saint Loup de Naud, a opté pour des volets bleus, de toutes les nuances de bleu, sur des murs gris ou en pierre, créant une harmonie rythmée tout au long de la rue principale. Elle tient sa légitimité dans l'histoire du drap bleu de Provins.

Par la couleur, loin de la monotonie donnons du tonus à nos rues !

Le Conseil en architecture du 77 a édité un nuancier conforme à la palette des couleurs de notre région, celui-ci est consultable en Mairie. Chacun de nous peut choisir son coloris, que la maison soit ancienne ou contemporaine, mais il doit respecter une harmonie contrastée entre les murs et les menuiseries. Tous ces coloris peuvent être déclinés, par exemple bleu gris, vert amande, rouge grenat ou intensifiés bleu foncé, vert clair, rouge pur...

Il était une coutume dans notre secteur, où les tuilleries étaient nombreuses, de mélanger aux résidus des tuiles et briques la chaux du crépi donnant cette teinte vieux rose aux murs. Par contraste, les volets étaient peints en vert. Dans notre région, les toits sont traditionnellement en tuiles car la terre y est ici propice et en tuiles plates car l'eau de pluie y glisse mieux. Un toit en ardoise, se fera donc remarquer ; seuls les châteaux en étaient pourvus car acheminer des ardoises avait un coût ! Les bâtiments de ferme restaient en tuiles.

Si les « velux » sont aujourd'hui utiles à l'éclairage de nos greniers, la règle en cours est au maintien d'au moins une vraie lucarne sur la façade.

Maylis Bernhard

Adjointe en charge de la commission urbanisme

En 2020, la Mairie a traité :

57

Certificats d'urbanisme

42

Déclarations de demandes de travaux

2

Demandes de permis de construire

7

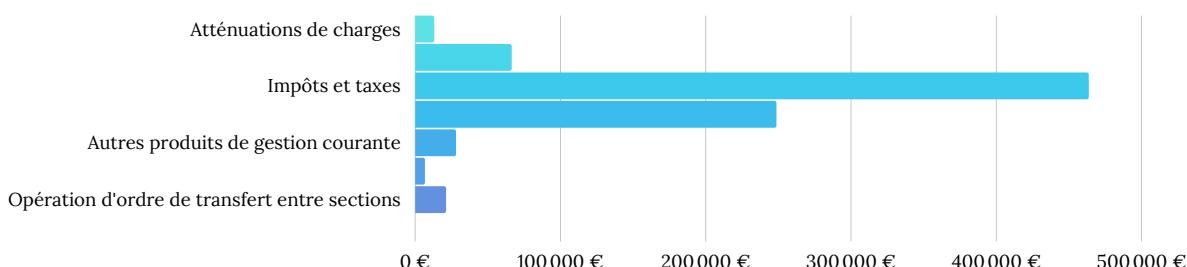
Attestations d'achèvement des travaux

Compte administratif - Année 2019

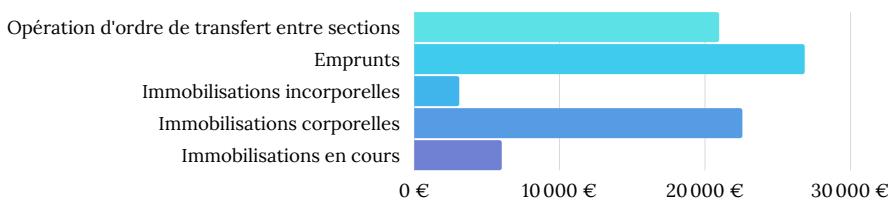
Dépenses : 754 699,18 €



Recettes : 845 778,86 €



Dépenses : 79 416,05 €



Recettes : 88 421,45 €



Le budget communal

Le budget, voté chaque année, par le conseil municipal, détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises. L'exercice budgétaire se déroule du 1er janvier au 31 décembre. Le principe d'équilibre budgétaire doit être respecté.

A noter

Les budgets "fournitures scolaires" alloués aux écoles pour l'année scolaire 2020/2021 ont été diminués à 3000 € par école mais en contre partie, la commune finance les transports lors des sorties et l'achat d'équipements lourds. Ceci représente un budget annuel d'environ 3500 euros.

La commune a investi dans les matériels suivants :

- Achat d'un nouveau lave-linge pour l'école maternelle et d'un lave-vaisselle pour la salle Marcel Lepême ;
- Achat d'un panneau d'affichage pour l'école maternelle ;
- Achat de deux sonnettes (une pour l'école maternelle, une pour la garderie) ;
- Achat d'un réciprocateur et d'une tondeuse ;
- Achat d'un filet de tennis ;
- Réparation de deux véhicules communaux.

Regroupement Pédagogique Intercommunal Châtenay-Égliny

Bilan fin d'année scolaire 2019-2020

Avec la pandémie de COVID-19, la deuxième partie de l'année scolaire a été bien particulière.

Les parents et les enfants ont dû s'adapter à l'école à distance que les enseignants ont mis en place avec les moyens en leur possession.

Nous pouvons souligner les efforts de chacun pour que cette collaboration nouvelle se mette en place et que tous trouvent leurs marques dans cet environnement scolaire hors du commun.

Des bénévoles ont distribué les documents papier pour faire travailler les enfants et pour permettre à tous d'avoir accès au travail demandé ; merci à tous pour leur collaboration !

Le RPI a mis en place un "service d'accueil d'urgence" avant la reprise des classes dans la limite des places autorisées par les protocoles sanitaires définis par le gouvernement, ce qui a permis d'accueillir tous les enfants prioritaires.

Année scolaire 2020-2021

Pour cette rentrée, les trois écoles du RPI regroupent 154 élèves répartis en 6 classes, effectif en légère hausse par rapport à l'année dernière. L'équipe enseignante a changé : Madame Bouffard a bénéficié d'une mutation et Madame Sarrey est partie en retraite. La direction de l'école maternelle est donc assurée dorénavant par Monsieur Pichot et l'école primaire d'Egliny par Madame Thomas.

La rentrée s'est déroulée tout en douceur dans le respect du protocole imposé : distanciation, masque pour tous les adultes, puis pour les enfants de plus de 6 ans dès que l'on franchit les abords des écoles.

Concernant le périscolaire, le RPI a mis en place une nouvelle procédure de gestion des inscriptions et de paiement en ligne en s'équipant d'un logiciel informatique. Ce logiciel permet de pointer en temps réel les enfants et d'éviter le traitement des informations en version papier.

L'augmentation des effectifs, nous a conduit à procéder à des adaptations pour la restauration scolaire et la garderie et appliquer de nouvelles normes suite au protocole sanitaire et au renforcement du plan vigipirate . Toutes ces nouvelles dispositions n'ont pas empêché nos écoliers d'être heureux de se retrouver, de retrouver leur école, leurs enseignants et les agents. Ce début d'année scolaire est compliqué pour les adultes en charge des enfants.

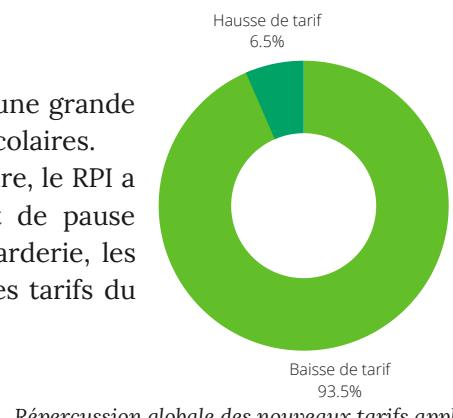
Leur responsabilité est engagée, tous les jours, dans la lutte contre le virus sur le respect des gestes barrières, sur l'aération et la désinfection des locaux. Il leur incombe des tâches plus nombreuses et plus lourdes sur la semaine. Pour notre RPI, comme pour les autres communes, c'est ici le point le plus difficile dans la gestion de la Covid, tant en termes matériel, humain, que financier. Toutes les familles ont reçu le règlement du RPI en cours, qui est aussi diffusé sur le site de la plateforme Parascol. Le RPI suit les recommandations de l'Éducation Nationale et de l'ARS au fur et à mesure de leur diffusion, nous avançons pas à pas...

Tarifs périscolaires

Suite à un questionnaire réalisé l'an dernier auprès des parents d'élèves, une grande partie des parents avait manifesté le souhait de voir évoluer les tarifs périscolaires.

Après une étude détaillée des différents frais liés à la gestion du périscolaire, le RPI a décidé de modifier, pour la rentrée scolaire, les tarifs de garderie et de pause méridienne pour répondre à cette demande. Concernant le temps de garderie, les tarifs ont été adaptés et sont dorénavant facturés 1€ la demi-heure et les tarifs du midi ont été baissés de 30 centimes.

A ce jour, 92 enfants sont inscrits aux temps de gardes périscolaires.



Un geste symbolique

Le 27 novembre dernier, les élèves de l'école primaire "Les Châtaigniers" ont planté, avec la municipalité, deux arbres dans la cour de l'école, en présence de deux conseillers départementaux et Maires, Madame Sosinski et Monsieur Lavenka. Le Conseil municipal s'était engagé à replanter des châtaigniers, symbole historique de notre village. Ce fut l'occasion pour les élèves de travailler sur l'origine du nom de leur école et sur l'environnement. Cette plantation a été suivie d'un goûter convivial et d'une dégustation de châtaignes cuites au feu de bois.

Les enfants,

C'est un évènement d'être avec vous, nous les adultes, dans la cour de l'école. En automne, le lendemain de la sainte Catherine, on dit que les arbres y prennent mieux racines.

Vos enseignants, Madame Kaufmann et Monsieur Thisy ont la volonté de vous apprendre l'histoire de votre village; vous allez nous en parler.

Nous, représentants du département Madame Sosinsky et Monsieur Lavenka et représentants de la Commune Madame Banos et le conseil municipal, nous devons vous donner des signes bien vivants de la vie du village pour faire vivre son patrimoine.

En donnant à votre école le nom "les Châtaigniers" vous faites se rencontrer le passé et le présent.

Ces châtaigniers vont être le symbole concret de l'histoire de Châtenay, planté autrefois de châtaigniers sur la route de Montigny et de Preuilly. A l'époque, on mangeait des châtaignes de Châtenay, aujourd'hui, celles qu'on vous fait griller, pour le goûter, viennent de Chine ! Il faut revenir à l'essentiel.

Tout au long de l'année, vous les verrez grandir, à condition, pour qu'ils prennent bien racines, d'en prendre soin ; par exemple, il vous faudra les arroser. Un jour, ils parleront, à leur tour, aux enfants de demain des origines de votre village de Châtenay. Alors plantons !



Discours pour les enfants de Maylis Bernhard, 4ème Adjoint

Les assistantes maternelles agréées

NOM PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
BLANCHET Céline	12 rue Grande	09 50 51 45 07 06 20 56 15 35
DANTOIN Sophie	7 rue de la Poste	01 60 96 85 98 06 31 03 10 75
LENOIR Alison	15 rue Maison Blaise	06 15 18 23 30
QUINAULT Isabelle	10 bis rue de Chaupry	01 60 96 34 31 06 82 60 04 98
THOMAS Audrey	10 bis rue Fauveau	06 29 55 74 67
WYREBSKI Sabrina	31 route de Montereau	01 64 31 25 91 06 79 90 00 11

Le stage d'automne

Pour la première fois, la municipalité a souhaité organiser un stage pour les écoliers pendant la seconde semaine des vacances de la Toussaint. Les enfants travaillaient tous les matins pendant deux heures à la création d'un avion radiocommandé nommé "PIAF".

Cette opération "test" avait pour objectif de travailler en partenariat avec une association châtenaisienne et étudier s'il serait envisageable de proposer par la suite d'autres stages à destination des enfants.

L'opération ayant été très appréciée des enfants, nous avons décidé de nous rapprocher également de la Communauté de Communes qui propose déjà ce format de stages pour s'associer à eux et participer aux propositions faites pour les enfants de la Bassée Montois.

Le Relais des Assistantes Maternelles se réunit une fois par mois dans la salle Marcel Lepème. Il accueille gratuitement les enfants de 0 à 6 ans ; il n'est ni un lieu de garde d'enfants, ni un employeur d'assistantes maternelles. C'est un lieu de rencontre, d'écoute, d'information et d'animation entre les professionnels de l'accueil à domicile et les parents.



Solidarité et bénévolat

Au printemps dernier, la situation sanitaire que nous avons vécue a été très compliquée à gérer pour la majorité des communes rurales. Peu d'aides et de soutiens ont été apportés par les collectivités territoriales. Nous avons du nous organiser et nous adapter pour maintenir notre mission de service public.

Des agents communaux, des habitants, des membres des associations chatenaisiennes se sont manifestés auprès de la municipalité et se sont mobilisés pour nous accompagner, les élus, dans notre mission.

La première action a été la prise en charge de la distribution des devoirs des enfants chaque semaine auprès des parents qui travaillaient ou n'avaient pas la possibilité d'imprimer. La deuxième action forte a été la confection des masques en tissus, en grande partie, cousus par les bénévoles de l'atelier travaux manuels et par des Chatenaisiennes. De même, des personnes se sont jointes aux élus pour les distribuer au plus tôt pour répondre aux besoins des habitants puisque nous subissions une pénurie.

Les enfants aussi n'ont pas été oubliés. A la reprise de l'école, après les vacances de la Toussaint, le masque étant devenu obligatoire pour tous les écoliers de plus de 6 ans. la municipalité a distribué des masques qu'elle avait reçus tardivement du département de Seine-et-Marne.

Un point positif est à retenir de cette triste période ; celle-ci a permis de faire des rencontres et de privilégier les échanges. Un grand merci à tous !

Bibliothèque municipale

Nous avons jugé plus pertinent de laisser la parole à Ghislaine Plomteux qui gère, bénévolement et au quotidien, notre bibliothèque municipale.

" La bibliothèque municipale Lydia Tonnellier, avant tous les événements, fonctionnait tous les jeudis de 15h à 18h et le 1er samedi de chaque mois de 15h à 17h. La cotisation annuelle est de 12 euros par famille.

Le choix est vaste et riche avec environ 1 800 ouvrages disponibles pour les adultes dans des domaines variés comme la science fiction, l'historique, le policier, le terroir et autre. Un suivi assidu de l'actualité littéraire est nécessaire afin d'équiper notre bibliothèque d'ouvrages récents.

Par ailleurs, nous pouvons compter aussi environ 900 ouvrages pour tous les jeunes. Prochainement, le nombre d'ouvrages devrait très probablement augmenter puisque le département de Seine-et-Marne s'est engagé à nous fournir gratuitement de nouveaux livres.

Cette année, les 58 adhérents ont emprunté 1020 ouvrages et 44 enfants 314 ouvrages.

Le lundi les enfants de la maternelle venaient passer 1h à la bibliothèque pour un moment très agréable. Le primaire n'a malheureusement pu venir qu'une fois puisque la semaine suivante le confinement était là.

Pendant le confinement, nous n'avons pas pu échanger. A partir du 11 mai, j'ai mis en place la bibliothèque sur rendez-vous, avec toutes les mesures sanitaires imposées. Cette solution nous a permis de retrouver nos chers livres et un petit contact amical.

A nouveau, un confinement a été imposé et depuis le 12 novembre, j'ai proposé de maintenir l'activité de la bibliothèque en créant un drive. Cette initiative était pour moi l'opportunité de permettre à nos adhérents d'avoir la possibilité de passer quelques instants d'évasion grâce à la lecture.

Je souhaite très vite, comme tous, un retour à la vie normale et une évolution énorme de notre bibliothèque. Je travaille actuellement avec la Mairie à son agrandissement, bientôt nous aurons doublé la surface, autant de mètres linéaires pour accueillir de nouveaux romans."



Des aménagements sont en cours afin d'apporter un point d'accueil plus convivial et de créer un espace adulte et un espace enfant bien distincts.

Les travaux de décoration, le montage et l'installation de toutes les étagères ont été réalisés par les agents communaux et l'aménagement et la réinstallation des livres par les bénévoles de la bibliothèque.



Résultats des concours

Un de nos objectifs de campagne était de créer du lien et de l'animation au sein du village.

Nous avons pris l'initiative d'organiser différents concours, dont nous allons vous révéler les gagnants :

Concours Landart : Chacun recevra un bon cadeau de 15 €.

Une exposition était prévue cet été mais malheureusement celle-ci a été annulée à cause de la crise sanitaire.

1. Kenzo Lacheny
2. Maelys et Sacha Lenoir
3. Swanny Schvoch



Concours des maisons et jardins fleuris : Chacun recevra un bon cadeau de 50 €.

1. Catégorie maison fleurie avec ou sans espace vert : Henri Linais
2. Catégorie balcon, fenêtre ou terrasse fleurie : Edouard Siudak
3. Catégorie jardin paysager ou fleuri : Restaurant le Lion d'or



Concours de Citrouilles : Chacun recevra un bon cadeau de 15 €.

1. Catégorie effrayante : Evan Philibert
2. Catégorie rigolote : Eva & Lorelai Stein



Concours des décorations de Noël : Chacun recevra un bon cadeau de 15 €.

1. Régis Chaillou
2. Martine Sauvage

Les bons cadeaux sont à retirer en Mairie, aux horaires d'ouverture, entre le 11 janvier et le 13 février 2021 et chaque participant aux concours pourra venir chercher un lot de consolation.

Quizz d'histoire

Lors du 1er confinement, pendant 20 jours, la municipalité, nouvellement élue mais pas encore officiellement en poste, a mis en place sur sa page Facebook Vivons notre village, un quizz sur l'histoire du village pour tester les connaissances des membres. Chaque jour, une question était posée avec 3 réponses possibles et la réponse était donnée le lendemain. Cela a permis de créer un peu de divertissement lors de cette période anxiogène et de faire découvrir les mémoires de notre commune. Nous envisageons de réitérer sous une autre forme ce type d'animation qui a été très appréciée et la prochaine fois et accessible à tous.

Exposition photo

Du 12 au 17 octobre dernier, nous avons pu accueillir, à la mairie, l'expo photo de Cécile Hautecœur, journaliste châtenaisienne, sur le thème " Danse et patrimoine ". Cette expo avait été organisée dans un premier temps pour la Communauté de Communes Bassée Montois.



Festivités annulées

C'est avec une grande frustration que nous avons été contraints d'annuler tous nos évènements programmés (brocante, repas des cheveux blancs, Noël des enfants, voeux du Maire) dans ce contexte de crise sanitaire. Les circonstances ne nous permettaient pas de préparer les évènements dans de bonnes conditions et nous avons souhaité appliquer scrupuleusement les consignes du gouvernement pour tenter d'endiguer l'épidémie.

Nous espérons que la situation va s'améliorer au plus tôt, nous sommes prêts pour 2021 à vous retrouver lors des ces différentes manifestations.

Registre personnes vulnérables

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée en cas de déclenchement de plan d'urgence.

La municipalité a travaillé à la création d'un registre, obligatoire depuis 2004, recensant les personnes vulnérables du village et en assure la mise à jour des données collectées.

En cas de d'événement sanitaire exceptionnel (canicule ou pandémie par exemple), ce registre permet à la mairie de contacter régulièrement les personnes isolées pour faire un point sur leur situation. Les personnes se sentant en état de fragilité peuvent demander leur inscription au registre auprès de la mairie.

Ce registre a permis de prendre contact, déjà à plusieurs reprises avec les inscrits afin de s'assurer de leur bonne condition à domicile.

La municipalité avait lancé un programme de travail de sa communication au début du mandat, avec le projet de restructurer les outils mis à sa disposition pour échanger avec les usagers. Différentes actions ont été rapidement mises en place afin de favoriser la communication et d'améliorer les relations entre les élus et les habitants.

Flash Infos et bulletin municipal

Un flash infos est désormais distribué chaque début de mois, dans vos boîtes aux lettres, afin de vous délivrer une information plus en phase avec l'actualité municipale et éventuellement nationale comme c'est le cas en ce moment avec les évènements que nous vivons avec la crise sanitaire.

Nous avons décidé d'y faire figurer également des informations liées à l'environnement, un sujet qui nous est cher. Nous souhaitons, aussi par cet écrit, communiquer sur des actualités ou des alertes administratives.

Ce flash infos vient en complément du bulletin municipal qui lui sera distribué en janvier chaque année et qui aura plus vocation à faire état d'un rapport d'activité de l'année écoulée.

Dans notre réflexion, ces deux supports papiers, complémentaires, conservent leur importance car ce sont les plus lus par les citoyens et nous les utilisons pour traiter des thèmes qui peuvent être complexes et qui nécessitent des explications.

Réseaux sociaux



Nous avons décidé de renforcer notre communication via les réseaux sociaux, notamment Facebook. Ce moyen de communication permet, quant à lui, de diffuser des informations plutôt ponctuelles, souvent liées à des travaux dans la commune. On y diffuse aussi l'actualité associative. La page Facebook génère près de 3 900 interactions par mois.

Par ailleurs, vous pouvez, depuis notre installation, suivre en direct les séances des conseils municipaux sur la page de la commune.

Vous pouvez rejoindre notre communauté "Chatenay sur Seine", notre page est actualisée régulièrement et c'est un lien entre vous et la Mairie.

Panneau Pocket



La commune s'est également dotée de l'application PanneauPocket qui vient compléter les outils de communication déjà en place. Cette application, gratuite et facilement téléchargeable ne nécessite ni création de compte, ni aucune transmission de données personnelles de votre part. Quelques secondes suffisent pour l'installer. Elle vous prévient instantanément par notification sur les smartphones et tablettes des alertes des informations du village ; celles-ci sont consultables en permanence.

A vous de jouer !

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. Vous pouvez également nous proposer des actualités à relayer. Nous y serons particulièrement attentifs.

Nous nous étions engagés à améliorer la communication pour :

- Permettre de vous impliquer concrètement dans la vie de Châtenay-sur-Seine ;
- Pour mieux vous informer de l'actualité et des actions municipales ;
- Nous rassembler ;
- Assurer la proximité entre vous et nous ;
- Promouvoir les atouts et la richesse de notre territoire.

Distribution de flyers

Ces sept derniers mois, onze flyers vous ont été distribués dans les boîtes aux lettres en plus du Flash Infos.

Ce moyen de communication, en version papier, est indispensable pour les habitants n'utilisant pas le numérique.

Site internet

La commission communication travaille actuellement avec un groupe d'étudiants de Licence Professionnelle E-commerce et Marketing Numérique, de l'IUT Sénart-Fontainebleau, sur la refonte totale de notre site internet.

L'objectif sera de proposer un site aux administrés plus pratique, plus convivial et plus jeune avec une nouvelle charte, des modifications graphiques et esthétiques, mais également avec de nouveaux services proposés.

Il devrait voir le jour au printemps prochain.

Le tableau du Maître-autel de l'église paroissiale de Châtenay-sur-Seine : une histoire retrouvée

L'église paroissiale Saint-Étienne possède à son maître-autel un tableau représentant un épisode de la vie du saint à laquelle elle est consacrée : sa lapidation par les juifs. Le tableau représente le début du supplice (Figure 1).

Seuls, trois personnages sont mis en scène : Étienne, qui occupe le centre de la composition et deux bourreaux qui s'acharnent sur lui. Le saint, auréolé, est barbu, moustachu, avec une chevelure bouclée brun. Il est agenouillé, en prière, les mains jointes doigts croisés, les yeux levés vers le ciel ; il commence à chanceler sous les coups. Le bourreau de gauche est debout, torse nu ; il tient des deux mains une lourde pierre tranchante dont il s'apprête à frapper Étienne.



Le bourreau de droite est penché en avant, du bras droit, il brandit une pierre dont il va frapper le saint, tandis que son bras gauche disparaît derrière le buste d'Étienne.

Tout d'abord, il existe une grande différence de fraîcheur des coloris entre la représentation du saint et celle de ses bourreaux dont les coloris sont plus défraîchis. D'autre part, le traitement des tissus est totalement différent entre ces deux groupes de personnages : les vêtements d'Étienne, aux tissus épais, n'évoquent pas le climat du Proche-Orient ; à l'inverse, les vêtements des bourreaux en tissus fins correspondent bien à ce climat. Enfin, l'attitude du bourreau de droite est bizarre : il paraît tenir et frapper quelque chose qui est à terre, derrière Étienne, et non pas Étienne.



Toutes ces différences permettent de dire que l'image actuelle du saint est venue se superposer à une scène antérieure et qu'il s'agit d'un repeint d'une période plus récente.

Une recherche menée sur les Lapidations de saint Étienne connues dans l'Art a permis d'identifier la scène primitive de ce tableau comme étant une copie de la scène centrale de la Lapidation de saint Étienne effectuée par Charles Le Brun, en 1651, pour la cathédrale Notre-Dame de Paris (Figure 2).

Les deux bourreaux sont à peu près les mêmes, mais le saint n'a pas du tout, ni le même aspect physique, ni la même position : il est imberbe, les cheveux châtain clair, les bras écartés en signe de prière, le visage - sans auréole- est tourné vers le ciel ; il est à demi-allongé sur le sol et le bourreau de droite le tient à la poitrine pour mieux le frapper : c'est ce geste qui est à moitié caché par la figure du saint sur le tableau de Châtenay-sur-Seine. La date de réalisation de ce tableau, dans son état primitif, est donc postérieure à 1651.

Il a été certainement commandé dans le cadre de la restauration de l'église détruite en partie par les pillages de la Fronde en 1652 et qui n'était plus en service en 1679. De ce fait, le tableau est attribuable soit à la fin du XVII^e siècle, soit au XVIII^e siècle.

Quant à la peinture actuelle du saint, il faut en chercher l'origine dans les peintures de Gustave Courbet (1819-1877) : le visage de saint Étienne est très proche de ceux de l'homme blessé peint en 1844 (Figure 3) et de L'homme à la pipe réalisé entre 1846 et 1847 (Figure 4). Ce repeint peut donc être daté de la deuxième moitié du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle.

L'association des Amis des Églises du Montois et de la Bassée a choisi d'envoyer ce tableau en conservation-restauration avec l'accord de la commune, propriétaire du tableau. Si vous désirez participer à cette opération de sauvegarde, vous pouvez joindre l'association à l'adresse postale de celle-ci ou à l'adresse-mail de la présidente, auteur de cette notice.



Claire Mabire La Caille

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présidente des Amis des Églises du Montois et de la Bassée

21, rue de Sigy 77520 Donnemarie-Dontilly

@ : claire.mabire-la-caille@wanadoo.fr



Association Sports et loisirs - Section Renforcement musculaire et zumba

RÉTROSPECTIVE DE LA SAISON 2019 – 2020 :

Saison qui avait très bien commencé tant pour la zumba que pour le Renforcement Musculaire. Bonne assiduité de nos adhérents : selon les semaines 25 à 35 personnes le lundi et 15 à 25 personnes le mercredi... jusqu'au samedi 14 mars 2020 où tout s'est arrêté pour cause de confinement.

Après quelques jours de réflexion et à la demande d'une station de radio de Sens, Jean-Louis a proposé chaque jour sur son site facebook (du 20 mars au 23 juin 2020), 64 cours, alternant zumba (30), renforcement musculaire (30) et gym douce (4) ceci afin que nous ne perdions pas entièrement le contact les uns avec les autres mais aussi pour nous remonter le moral !



Le lundi 11 mai, les règles gouvernementales ayant quelque peu changé, nous avons pu reprendre les cours dehors, sur le terrain de tennis de Châtenay avec les règles en vigueur : masque à l'arrivée et au départ, distanciation (sur le cours de tennis, pas de problème !!!) nombre de participants limité à 10.



Nous avons réussi à satisfaire une majorité de personnes qui a bien compris les obligations inhérentes à cette situation (plus de prêt de matériel pour le renforcement musculaire). Nos adhérents ont su composer avec le matériel qu'ils avaient chez eux et Jean-Louis, de ce fait, a changé la formule du cours de renforcement musculaire. Jean-Louis a donné ces cours en plein air jusqu'au mercredi 8 juillet 2020.

SAISON 2020-2021 :

Nous avons repris les cours de zumba le lundi 7 septembre et le renforcement musculaire le mercredi 9 septembre 2020. Nous savions que rien n'était gagné mais avons espéré aller le plus loin possible dans la saison. Encore une fois, je remercie tous les participants aux cours qui ont " joué le jeu " : masque, gel, distanciation, nombre (moins de 30) et la municipalité de leur confiance dans notre fonctionnement.

Malheureusement, après une annonce de couvre-feu à 21 heures, nous avons appris la fermeture des salles communales sur arrêté préfectoral.

Suite à cette nouvelle, Jean-Louis nous a invité à revoir les vidéos enregistrées ce printemps. Mais depuis la semaine dernière, il a créé un groupe rassemblant les adhérents de ses différents cours, à jour de leur cotisation, afin de proposer deux séances vidéo par semaine. La semaine dernière, séance de renforcement musculaire et le 9 novembre 2020, proposition d'une nouvelle chorégraphie de zumba. Les personnes non contactées peuvent se rapprocher de lui.

Nous espérons que cette situation sanitaire va au plus vite s'améliorer afin que nous puissions reprendre une vie et des activités normales. Pour cela, je dis à tous : PRENEZ SOIN DE VOUS et PRENONS SOIN DE NOUS !

En attendant, je souhaite à tous une très bonne nouvelle année 2021 !

Marie-Françoise Tison, Secrétaire de l'ASL

Association Sports et loisirs - Atelier Travaux manuels

L'activité des travaux manuels a été riche :

- Début mars 2020, une rencontre patchwork à Marolles-sur-Seine avec une centaine de participantes, nous étions douze,
- Mars et avril : fabrication de 1000 masques pour les habitants de la commune de Châtenay-sur-Seine,
- De mai à la mi octobre : reprise en petit nombre des activités le lundi, jeudi et vendredi avec la confection de douze déguisements pour les enfants de la crèche de Bray sur Seine et d'autres projets pour eux,
- Deux cours d'aquarelle en octobre.

En espérant reprendre très vite nos activités dans ce lieu de vie et de partage, nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année et prenez bien soin de vous.

Marie-Christine Lamy, Présidente de l'ASL



Association Sports et loisirs - Atelier Terre

Le lundi après-midi, dès 14h, l'atelier terre et modelage propose à Châtenay de partir à l'aventure grâce à une boule de terre.

Pendant près de 3h, pétrir, observer, creuser, occupent le corps et l'esprit. Un moment hors du quotidien. La matière est généreuse, douce et malléable. La main révèle ce qui naît ! Une aventure entre 3 ou 4 personnes ensemble, qui se laissent surprendre par une forme naissante.

Différentes étapes conduisent à la réalisation finale. A l'atelier, nous partageons tous les stades de la fabrication. La cuisson, au jardin dans un four papier, conçu ensemble, selon une technique ancestrale, procure quelques émotions dans la chaleur des 1000°C tandis que la dernière étape, au four raku, canalisera notre impatience. Les émaux en fusion gardent jusqu'au bout le suspense de leur couleur !

Le travail de la terre nous apprend à rester humble. Il réhabilite la lenteur et la patience, nous réapprend à nous poser, à vivre au présent dans l'immédiateté du geste, miroir de notre humeur, de notre perception, de notre pouvoir d'abstraction et par voie de conséquence de notre degré de créativité.

Partage, sensibilité et humour rendent ces après-midis conviviaux, intenses et joyeux.

Dès que le déconfinement le permettra, la porte sera ouverte ! Nous invitons volontiers les curieux à participer aux cuissous d'été... Pour nous rejoindre, téléphoner à Maylis : 06 77 19 07 52



Mireille, Lydia, Paola, Maylis

Association Sports et loisirs - Section Raid

A ce jour et en accord avec la législation en vigueur, ASL RAID a repris les activités du dimanche matin avec les enfants. Les entraînements adultes du mercredi soir sont malheureusement toujours en suspens. Rappelons que pour intégrer le groupe, la présence d'un adulte référent est obligatoire. L'adulte n'est pas forcément un membre de la famille, un adulte peut encadrer jusqu'à 2 enfants maximum. Les enfants doivent avoir entre 8 et 12 ans.

A ce jour, nous avons une dizaine d'enfants dont 1 de 7 ans, ils doivent être volontaires et motivés. Rappelons que les activités de raid-aventure subissent les aléas de la météo ; notre terrain de jeux est la nature sur et hors chemins. Nous nous y déplaçons de jour comme de nuit à l'aide de moyens divers : vélo tous terrains, marche-course, canoë, nage, etc... toujours avec une carte/boussole ou tout autre support de navigation. C'est donc un sport technique et difficile qui demande de la ressource physique et mentale.

Depuis la décision de réouverture de l'école de raid en septembre dernier, nous avons fait trois sorties VTT (20 à 25 km chacune), une sortie en Course d'Orientation et une sortie en marche rapide en lecture de Road-Book (14 km).

Chaque sortie est un challenge et les enfants sont prévenus avant l'activité des difficultés auxquelles ils vont devoir faire face. Notre rôle d'adulte est de les guider, les conseiller, les faire réfléchir et bien entendu de veiller à leur sécurité.



Le cru 2020 est "bluffant" ! Nous leurs demandons beaucoup en terme d'efforts et nous ne sommes pas déçus du résultat, BRAVO à eux et merci à tous les adultes encadrant les activités, sans qui rien ne serait possible. Il reste quelques places, bienvenue à bord si vous le souhaitez. Bonnes fêtes de fin d'année...

Pour toute information, supplémentaire, contactez jean-michelribollet@orange.fr.

Jean-Michel Ribollet, Responsable section ASL RAID

Association Sports et loisirs - Section Country

La section country propose cette activité le jeudi soir. Deux sessions sont organisées :

- Pour les débutants : de 19h à 20h ;
- Pour les initiés : de 20h à 21h30.

Depuis mars 2020, les restrictions sanitaires et les recommandations du gouvernement laissent nos bottes et nos chapeaux au placard. Nous remercions la municipalité de nous avoir accordé la grande salle des fêtes pour nos répétitions. Dans cet espace, nous nous entraînons dans de bonnes conditions sanitaires.

Nous sommes impatients de retrouver nos adhérents pour partager cette danse venue du sud-est des USA devenue populaire depuis les années 20 ! Par ses origines, la country est populaire et se veut rassembler autour de la musique et du rythme. Influencée par le blues comme par la polka et le rock , elle symbolise le rassemblement des immigrés européens sur le nouveau continent. Le blues des blancs qui se retrouvaient avec leur culture et leurs instruments venus d'Europe ! Si vous aimez le rythme, la cadence et la convivialité, venez nous rejoindre : Sandrine (0629206180) et Sylvie (0642040646).

Sandrine Van de Velde

Association Montgolfière en Bassée Montois

L'Association A.M.B.M a pour but de faire connaître la découverte éducative de la montgolfière : son environnement et son fonctionnement par des expositions, des week-ends de formation auprès des adolescents et adultes, l'animation et la promotion du ballon libre à air chaud par le biais de participations à des meetings aériens, des baptêmes de l'air, la création d'évènements, d'une manière générale tout ce qui se rapporte à la montgolfière. L'A.M.B.M a été créée en 2008 par Michel et Michelle Sabaté, suite à un partenariat avec l'Association l'Envol à Echouboissons, où nous faisions voler en captif des enfants malades. Celle-ci ayant déménagé en région parisienne, nous avons essentiellement fait des meetings dans toute la France et des baptêmes de l'air sur la région Bassée Montois.

Cette année n'a pas été très bénéfique suite à la pandémie de la COVID : nous avons été contraints de mettre en suspens les vols. Nous avons 3 pilotes : Thierry, Pascal et Gilles. Nous avons également un élève pilote David qui a entrepris sa licence auprès de Gilles, instructeur. Nous avons aussi participé aux stages Sécurité et Incendie auprès de lui. Nous espérons reprendre les vols et meetings avec la nouvelle année.

Les vols ont lieu le matin de bonne heure ou en fin d'après-midi en été et dans la journée en hiver. Nous vous prenons en charge dans le véhicule pour vous emmener sur le terrain de décollage qui sera choisi en fonction de la direction des vents. Il faut compter 1 heure de vol environ et 2 h 30 de disponibilité au total. Vous rêvez de prendre l'air et aimez la nature, venez nous rejoindre comme équipiers pour suivre et récupérer le ballon et les passagers. Moment de détente garanti en participant au gonflage de la montgolfière.

Pour nous contacter : 0682582894 - 0164312109

Michèle Sabaté, Présidente

Association Parents d'Élèves de Châtenay Égliny

P.E.C.E. est une association créée depuis maintenant 3 ans, par des parents qui souhaitaient faire plaisir aux enfants du R.P.I. et par la même occasion, faire vivre le village à travers diverses manifestations.

Nous avons organisé divers évènements avec l'aide des municipalités, des écoles et des parents bénévoles, comme le défilé d'Halloween, le loto, la bourse aux jouets, le spectacle de noël, la soirée à thème et la kermesse des écoles... Cette année particulière, nous n'avons pas pu donner vie à nos festivités mais nous continuons malgré tout à essayer de faire plaisir aux enfants, en organisant divers concours et challenge, dont celui de noël 2020 où nous attendons vos nombreuses créations.



Toute personne souhaitant nous rejoindre au sein de l'association est la bienvenue. Vous pouvez nous suivre sur le groupe Facebook : Association de Parents d'Élèves de Châtenay Sur Seine et d'Égliny. À très bientôt.

L'équipe PECE



Association Cibou et compagnie

Crée en 2005, Cibou et Compagnie est une association pour le sauvetage et la protection des animaux de compagnie, équidés et animaux de la ferme. Nous recueillons des animaux abîmés par la vie : handicapés, âgés, maltraités ou abandonnés. Nous accordons également une importance à la prévention auprès du public sur de nombreux thèmes touchant à la protection animale.



Nos objectifs :

- Sauver et protéger les animaux domestiques, équidés, animaux de la ferme de toutes les manières possibles ;
- Héberger et soigner les animaux au siège social ou sous forme de famille d'accueil ;
- Proposer à l'adoption les animaux en capacité de l'être ;
- Lutter contre la maltraitance, négligence, abandon et œuvrer dans le domaine de la protection animale.

Aussi, nous avons besoin de bénévoles pour nous aider dans nos actions au quotidien. Les missions sont diverses et adaptées à chacun que ce soit sur place avec les tâches et soins quotidiens des animaux (nourrir, nettoyer, soigner, chouchouter les loulous) ou à distance en relayant nos annonces et en participant aux opérations caddie ponctuellement.

Depuis 2015, Cibou et Compagnie c'est : 40 chevaux, 93 chats, 36 chevreaux, 4 cochons, 5 moutons, 177 poules, 9 lapins, 2 cochons d'inde et un chien. Nous avons des dépenses mensuelles d'alimentation, vétérinaire, maréchalerie élevées et nous vivons grâce aux dons majoritairement.

Comment nous soutenir en ces temps difficiles ? En faisant des dons ponctuels ou mensuels, en achetant nos vêtements à l'effigie de l'association ou en envoyant des dons de matériel. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître nos besoins exacts du moment et en parrainant un animal en versant un montant de façon mensuel afin de contribuer à ses soins... De nombreuses solutions sont à votre disposition.

Pour nous contacter : Association Cibou et Compagnie - 77126 Châtenay sur seine - 06 23 81 03 18 ou cibouetcompagnie@gmail.com. Visites sur rendez-vous uniquement.

Marie Delanoue, Présidente

Club de l'Amitié

Le club de l'amitié est une association qui s'adresse aux habitants de Châtenay, de Courcelles et d'Egliny de plus de 60 ans et compte à ce jour, 160 adhérents.

L'adhésion permet de participer, avec un tarif préférentiel, à des activités de loisirs, sorties culturelles, spectacle, repas et voyage organisé.

Cette année, les activités ont pu être réalisées de septembre 2019 à mars 2020 et ont rencontré un vif succès. Nous avons mis en place le concours de belote, le repas de la Sainte-Catherine avec orchestre et tombola, le pot de l'amitié, la galette ainsi que la découverte du musée de la grande guerre à Meaux suivie d'un repas et de dégustation à la plus ancienne ferme fabriquant le brie local.

Concernant notre voyage en Roumanie, il est retenu pour l'année prochaine.

Nos activités se déroulent à la salle Lepême et à la salle polyvalente qui correspondent tout à fait à nos besoins. L'association permet ainsi de créer un lien amical entre ses adhérents pour qui nous avons une pensée particulière pendant cette période hors du commun.

Irène Hubert

La Croix Rouge française - Unité Locale de Donnemarie-Dontilly

Pendant le confinement 1 et le nouveau confinement, l'Unité Locale de Donnemarie-Dontilly a maintenu son action de DISTRIBUTION ALIMENTAIRE pour les bénéficiaires des communes de la Bassée Montois. Par contre, le vestiaire est fermé actuellement pour tenir compte des consignes de distanciation sociale. Il rouvrira dès que les conditions sanitaires se seront améliorées.

Hors vacances scolaires, le vestiaire est ouvert les mercredis et vendredis de 14h à 16 h. Il vous permet de déposer des vêtements propres et en bon état et d'acheter des vêtements à bas prix. Il est ouvert à tous.

Les bénévoles vous souhaitent de bonnes fêtes.

Olivier Lamy

Association de Danse de Châtenay

L'ADC a été créée il y a plus de 10 ans. Elle a pour objet d'apprendre à ses adhérents les bases des danses de couple telles que la valse, le tango, le paso doble, le cha cha cha, le rock, etc... On y apprend aussi toutes les danses en lignes (madison, disco, bachata) que l'on retrouve classiquement dans toutes les soirées dansantes ou fêtes diverses. On utilise la salle Marcel Lepêche qui est particulièrement adaptée à cette activité et qui permet, grâce à ses installations, de rajouter de la convivialité avec des pots, des repas entre adhérents pour s'amuser en musique. On propose à nos adhérents de participer en groupe à des sorties dansantes organisées par d'autres clubs ou des thés dansants afin de mettre en pratique nos apprentissages.

Nous proposons aussi chaque année, à la mi-novembre, une grande soirée dansante à la salle des fêtes, avec l'orchestre local Triade et repas, ouverte à tous y compris aux personnes qui ne savent pas danser mais qui ont envie de partager un bon moment tout en découvrant les plaisirs de la danse.

Nous avons une trentaine d'adhérents, nous nous adressons aussi bien aux jeunes qu'aux moins jeunes et voulons montrer que c'est simple d'apprendre à danser accompagnés par un coach très pédagogique. C'est aussi une activité physique et sportive. Les cours ont lieu le mardi soir à partir de 19h (ils sont actuellement interrompus).

Pascal AUTIN, Président

Club d'Aéromodéliste de Châtenay



Hébergé et soutenu depuis de nombreuses années par la Municipalité que nous remercions, le CAC (Club Aéromodéliste de Châtenay-sur-Seine), regroupe une quinzaine de passionnés des choses de l'air, venant d'une dizaine de communes proches. Nos activités vont de la construction d'aéromodèles sur plans, en kit, tout faits, ou de conception personnelle, au pilotage en plein air de nos modèles dans le cadre grandiose de notre terrain des Sablons, sur la colline au Nord-Ouest de la commune. Avions, planeurs remorqués, moto-planeurs, hélicos et drones y volent par jour de beau temps, quand le vent n'est pas trop violent, et surtout le week-end.

Visible au bord du GR Thibault de Champagne, notre activité attire l'attention des promeneurs curieux qui s'arrêtent et échangent volontiers avec nous. Nos atouts : un terrain agréé par la DGAC, aucun obstacle, un parking, une enveloppe de vol de 500 m de rayon sur une altitude autorisée de 300 m/sol pour les grands planeurs, une piste en dur Est-Ouest de 60 m, une manche à air, deux points pilotes selon le vent, des tables de préparation, un barnum et des toilettes sèches pour les dimanches de pique-nique, un parking.



Dans le souci d'intéresser des jeunes à notre loisir, et sur une idée de Mme le Maire et de son adjointe Maylis Bernhard, nous avons animé avec succès un stage de « construction en balsa » aux vacances d'automne 2020 auprès de 7 cadets de la commune. L'avion de début en kit-laser (PIAF) réalisé par les jeunes stagiaires est maintenant prêt au vol, et visible en Mairie, salle du Conseil.

L'accès au terrain étant à nouveau possible depuis le 28/11, il fera ses premiers vols très bientôt par beau temps, piloté par chaque cadet assisté d'un moniteur, en double-commande.

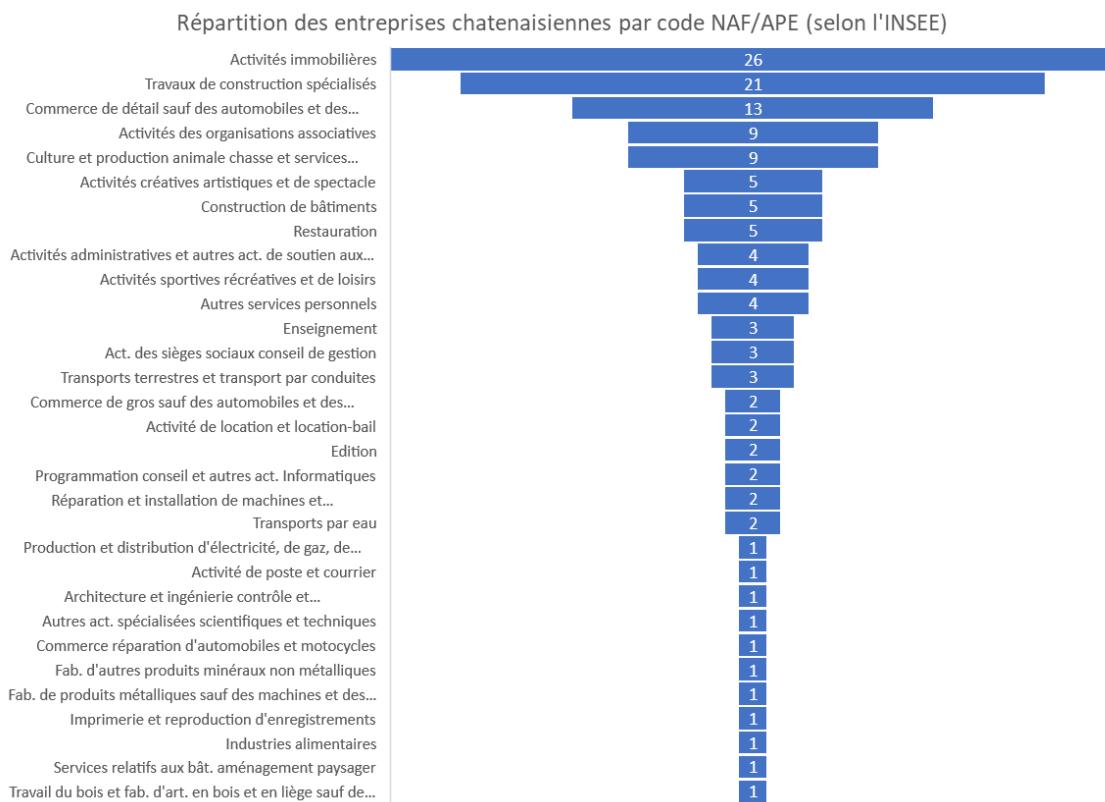
Tous les amateurs de modèles réduits volants sont les bienvenus au club, même les débutants complets : plusieurs moniteurs expérimentés peuvent leur apprendre les bases et à piloter sur nos avions et planeurs-écoles, en double-commande, donc sans risque. La licence fédérale auprès de la FFAM comprend une excellente assurance. Cotisation comprenant la licence adulte : 90 € par an (prix inchangé depuis 6 ans). Tarif dégressif pour les jeunes.

François Plassat, président (06 63 19 29 82)

Châtenay dit merci aux bénévoles qui participent à la vie et à l'activité de notre village !

Recensement des entités châtenaisiennes

Les adjoints ont créé, en lien avec l'INSEE, un fichier recensant toutes les entreprises, associations et institutions domiciliées sur la commune de Châtenay-sur-Seine. A ce jour, il existe 137 entités châtenaisiennes dont vous trouverez ci-après la répartition selon la classification INSEE.



Afin d'apporter une attractivité supplémentaire, un courrier a été adressé à chaque structure, en octobre dernier, afin d'avoir des informations et coordonnées plus précises de nos entreprises, commerces, artisans et associations. A ce jour, 39 entités ont répondu.

La municipalité a commencé à communiquer sur les entreprises qui le souhaitent, par le biais de notre page facebook et pourront paraître courant 2021 sur le nouveau site internet de la commune avec un descriptif succinct de leur activité commerciale ou artistique.

Un soutien à l'activité économique du village

La Cotisation Foncière des Entreprises, basée sur les biens soumis à la taxe foncière, est due dans chaque commune où l'entreprise dispose de locaux et de terrains.

Pour l'année 2020, les élus municipaux ont décidé de prendre des mesures pour soutenir l'économie locale et d'aider les entreprises domiciliées à Châtenay-sur-Seine en la supprimant.

Cette mesure est un moyen d'accompagner, à son échelle, les entreprises et travailleurs indépendants en difficulté pendant cette période de crise sanitaire.

Des commerces ouverts prêts à vous accueillir

La Municipalité communique sur les commerces châtenaisiens qui ont accepté de paraître dans ce bulletin.

Au fournil de Châtenay : Boulangerie - Pâtisserie
Du mardi au vendredi : 06h30-13h30 et 15h30-19h
Le samedi : 07h-13h et 16h-19h
Le dimanche : 07h-13h

Au p'tit commerce : Épicerie
Lundi, mardi et vendredi : 07h-13h et 16h-20h
Mercredi : 07h-20h
Samedi : 08h-13h et 15h30-20h
Dimanche : 08h-14h

Bô Kay Titi : Restauration rapide
Du mardi au jeudi : 11h30-14h et 18h-21h30
Les vendredi et samedi : 11h30-14h et 18h-22h
Le dimanche : 18h-21h30

Hair'Lys Coiffure : Coiffure à domicile
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 09h-12h et 14h-17h
Samedi : 09h-16h

Mondial Relay - Secrétariat Havy : Secrétariat
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 09h-12h et 14h-19h30
Mercredi et samedi : 09h-13h

L'agriculture, un patrimoine châtaisien

Le dérèglement climatique, les périodes de sécheresse ou d'inondation modifient les paysages. Afin que cela nous parle d'ici et non d'ailleurs voyons la réalité de nos agriculteurs. Châtenay est un village agricole. Nous sommes environnés d'un paysage entièrement entretenu par les agriculteurs.

Autrefois, la plupart des habitants vivait de la terre. Aujourd'hui, seuls trois exploitants exercent ce métier sur la commune. Il est rare que les biens restent en famille, les jeunes ne reprennent pas l'activité de leur parent. Les terres sont louées comme un commerce, avec un bail... Ce sont alors parfois des entreprises qui les cultivent.

Qu'en est-il au quotidien du travail de la terre dans notre village ? Un premier facteur impacté par le climat est la qualité du sol. Or, Châtenay possède trois types de sol :



Chemin de la Rue Creuse -
vue sur les fossés blancs,
l'Hardennerie et les Montagnes

- Au nord vers Montigny, la terre est argilo-calcaire, l'une corrige l'acidité de l'autre. C'est une terre lourde, longue à se réchauffer. L'été, elle se durcit et crevasse. Son atout est qu'elle garde l'eau.
- A l'est vers Égligny, la terre est limoneuse, légère, facile à travailler, mais se compacte facilement avec le piétinement et les fortes pluies. Elle se réchauffe vite, elle est riche et fertile.
- Au Sud de la départementale, aux étangs, ce sont des terres sableuses, filtrantes, elles ne retiennent pas les eaux de pluie. Elles souffrent particulièrement de la canicule.

Ici, on cultive des céréales, blé et orge surtout, mais aussi du maïs, du tournesol et du sorgo à germination tardive, depuis peu. La culture de betterave, si importante

il y a encore vingt ans, tend à disparaître ainsi que les sucreries. Tout d'abord, cela est du à l'arrêt des quotas qui a ouvert à la libération du marché des betteraves, ce qui se traduit par la possibilité de produire et d'exporter sans contrainte de volume, ce qui a eu pour conséquence une chute des prix pour le producteur.

Une autre raison viendrait des pucerons qui attaquent la betterave. Or depuis l'an dernier, il est interdit de traiter la graine pour préserver les abeilles en voie de disparition. Cette législation s'avère ambiguë, car en y regardant de près, les abeilles ne butinent pas les betteraves puisqu'elles ne font pas de fleurs ! A Châtenay, la production est tombée à quinze tonnes contre 70 à 80 autrefois. On ne voit plus d'ouvrier binant les betteraves à la main !

Par contre, quel impact ont les virus, la covid-19 et les autres sur les cultures ?

Il est constaté, cette année, que les pucerons ont augmenté alors que même les avions n'ont pas survolé la zone pendant le confinement. Si, autrefois, on plantait avec la lune, aujourd'hui, pour affiner la qualité des cultures l'outil s'est enrichi de réseau informatique précieux relié par satellite. Au jour le jour, l'agriculteur reçoit des informations pour chaque type de cultures en fonction du temps, des intempéries, de l'état infecté ou pas des cultures.

Ainsi, les agriculteurs vont travailler chaque parcelle différemment, en fonction de ses propres besoins. Si vous les voyez souvent dans les champs, dites-vous qu'ils apportent ce qu'il convient à ce moment-là pour cette culture là dans ce terrain là !

Il y a quelques années, les traitements apportaient un mélange de produits en même temps, sans spécificité réglementées par les normes européenne et française. Les contrôles imposent la justification de chaque intervention sur les cultures. Le choix des espèces plantées dépendent du sol, de l'orientation et de l'irrigation...

L'impact sur l'environnement est basé sur les méthodes de production de l'agriculture et lui-même basé sur les effets des émissions dans l'environnement. La Politique Agricole Commune, dans ces mesures, voudrait préserver le potentiel agricole, répondre aux enjeux climatiques, tout en sauvegardant les ressources naturelles.

On parle beaucoup des cultures biologiques, on veut du bio !

Savez-vous que, là aussi, les normes européennes sont drastiques et pourtant différentes d'un pays à l'autre.



Raffinerie à Egligny

Certains agriculteurs font les deux cultures. Le bio a ses défauts car beaucoup plus délicat. Malheureusement, une partie de la production part pour l'alimentation des animaux. Il n'est pas rare qu'un champignon se développe sur les plans apportant des mycotoxines non-consommables. Produire demande un réel effort d'équilibrisme !

Les céréales produites, à Châtenay, sont acheminées vers les coopératives ou les moulins. Selon le meunier fournisseur de votre boulanger vous pouvez savoir d'où provient sa farine ! Dans notre région, les moulins de Verneuil l'étang et de Verdelot sont les principaux fournisseurs.

Cette agriculture raisonnée pourra-t-elle tirer des leçons pour l'avenir ?

Frédéric Lanneau, Exploitant agricole et Maylis Bernhard, 4ème adjoint

Station d'épuration

Depuis notre arrivée à la Municipalité, nous avons constaté et avons été rapidement interloqués par le nombre et la récurrence des interventions de la société SUEZ sur notre station d'épuration. Au vu des factures très élevées que règle régulièrement la commune, nous avons décidé de reprendre ce dossier qui nous a paru devenir une priorité.

Après avoir rencontré à plusieurs reprises l'entreprise, nous avons pu avoir plus d'éléments quand à sa construction et sa gestion.

Il s'avère que le bilan de notre village est catastrophique. Châtenay-sur-Seine explose les quotas de débouchage par rapport aux autres municipalités gérées par SUEZ.

Beaucoup de déchets sont jetés dans les canalisations non prévues à cet effet. Nous retrouvons un nombre disproportionné de lingettes non dégradables, couches, gants, morceaux de bétons ou pierres, etc...

L'autre problème, identifié, est qu'un certain nombre d'habitations dans le village ont leurs eaux pluviales reliées aux eaux usées. En cas de forte pluie, cela vient grossir le volume d'eau à traiter et la capacité de la station peut vite être dépassée. Tous ces éléments sursollicitent l'évacuation de secours et endommagent le matériel.

Régulièrement, la société dépanne et débouche nos pompes. A ce jour, une des deux pompes a été cassée (par un morceau de béton) et est non réparable.

A titre indicatif, chaque passage pour une intervention est facturé 270 € et une descente dans la station est facturée 1 000 € (cela mobilise 3 techniciens). Nous devons également payer l'enlèvement et le transport de ces déchets considérés « spéciaux ».

Tous ces points relevés par SUEZ a de lourdes conséquences puisque nous ne répondons plus aux normes gouvernementales en terme environnemental car nous l'utilisons trop.

Depuis 2 ans, notre municipalité ne perçoit plus la prime de l'Etat pour le budget assainissement à cause de ce non-respect, ce qui est catastrophique pour un petit budget comme le nôtre. Tous ces éléments coûtent très cher à la commune.

Nous étudions et négocions un nouveau contrat pour 2021 et sommes en attente d'un devis pour le remplacement de la pompe cassée. Nous devons urgemment changer nos habitudes de vie si nous voulons préserver un minimum notre station, cela ne peut plus durer !!



Masques jetables jetés...

Nous constatons que de plus en plus de masques jonchent les rues du village. Jeter des déchets sur la voie publique est passible d'une amende de 135€. Afin de protéger l'environnement et limiter la circulation du virus, veillez à jeter vos masques à la poubelle.

Tous les gants et les masques à usage unique doivent être jetés dans une poubelle tout venant. Ils ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle de recyclage (ou poubelle jaune), au risque de contaminer les agents de collecte et ceux en centre de tri.

Lutte contre les dépôts sauvages

Pour préserver l'environnement, l'écologie est, en principe, une affaire de tous au quotidien. Malgré de nombreuses alertes largement diffusées sur nos flashes infos et notre page Facebook, il s'avère que certaines personnes continuent à déverser leurs déchets un peu partout sur le territoire de la commune.

Ces amoncellements d'ordures représentent un danger pour les habitants et l'environnement. Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes : nuisances olfactives, dangers sanitaires et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique. Si une grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit en ce sens, l'irresponsabilité d'individus inciviques dégrade le paysage châtenaisien, sa faune et sa flore.

De plus, cela engendre un coût important pour la municipalité. Ainsi, afin de préserver notre écosystème, la municipalité a décidé, chaque lundi lors de la période estivale, de demander aux agents communaux de ramasser ces cimetières sauvages de déchets déposés illégalement principalement autour des étangs communaux.

Par ailleurs, une action de communication a été menée par les élus, plusieurs weekends, cet été, pour sensibiliser les "promeneurs". Aussi, deux actions ont été organisées, une avec l'association AN&S et l'autre avec le SIRMOTOM afin de sillonnner les alentours des étangs, traquer et collecter les déchets laissés afin de préserver la beauté de notre site de plans d'eau.

Ensemble faisons tous un effort pour protéger notre village et notre planète !



Ils sont nés

GILO Sara, Gloria	03 février 2020
GIRODET Soren, Joël, Dominique	07 février 2020
CASTANO GUTIERREZ Eliyah	21 mars 2020
FRANCQ Lina, Mia	01 avril 2020
FERHAT Eden, Farah, Lina	27 avril 2020
DE ARUAJO DE AMORIM Mila-Rose	19 mai 2020
JEAN-BERNARD Elyna, Queen, Manoelle	30 mai 2020
GIL WEISS Thelma, Valérie, Paula	17 juillet 2020
LOVITON Louka	10 octobre 2020
LEPHAY Enzo, Nathan	19 octobre 2020
HURE Rose Solange	28 novembre 2020
TABOAS Elise, Jeanne	16 décembre 2020

Ils se sont dit "oui"

Mariages :

SCHVOCH Irène et WEBER Antony, François	20 janvier 2020
DESORMES Florence, Dominique et BENET-BARVILLE David, François, Alain	04 juillet 2020
VALEK Martine, Lucie, Clotilde et SAUVAGE Jacques, Pierre, Alphonse	05 septembre 2020

Pacs :

DOSSAT Sophia, Liliane et FRANCQ Mikaël, Luigi	11 mars 2020
HAVY Sonia, Jennifer et FASSIER Michaël, Daniel, Raymond	18 juillet 2020
MAJANO Jennifer, Anaïs et PAULEAT Julien, Yves, Alexandre	12 décembre 2020
SAGATO Ornella, Antoinette, Denise et RACAMIER Romain, René, Emmanuel	14 décembre 2020
MENIN Charlotte, Marie et SALGUEIRO Jérôme	19 décembre 2020

Ils nous ont quittés

FRANCHE Daniel, Albert, Lucien	01 janvier 2020
ROTY Etienne, Marie, Michel	09 mai 2020
ROBBE Josiane, Lucienne	26 juillet 2020
NOBLET Jean, Yvon	29 août 2020
LE MOIGNE Roger, André	27 septembre 2020
RUEDA Manuela	15 octobre 2020
HAUTIN Henri, Julien	17 octobre 2020
BATARD Joël, Daniel	25 octobre 2020
REMY William, Désiré	21 novembre 2020
LECLAIR Sylviane, Berthe, Marcelle	14 décembre 2020
MARIEL Jacqueline, Geneviève	26 décembre 2020

Henri est né le 25 septembre 1930, place de la Mairie où il nous a laissé. Élève jusqu'à 14 ans, le soir, il devait laisser les devoirs pour aider ses parents aux travaux des champs. Il se marie en août 1954 avec Denise qu'il a rencontré au bal où il aimait aller avec sa moto et y rentrer tard pour directement aller travailler.

Après 23 ans comme mécanicien aux Etablissements Bisson à Egliny, il crée son entreprise, en 1967, avec l'aide de quelques clients qui l'ont suivi. A ses débuts, il avait une forge, un marteau pilon et une enclume pour rebattre les socs des charrues puis il répare par la suite tracteurs, moissonneuses et tout autre matériel agricole. En 1990, il prend sa retraite mais reste toujours présent à l'atelier pour venir raconter ses anecdotes de vie.

Passionné par la chasse, il n'était pas question de l'inviter un samedi soir pour dîner, il déclinait toute invitation car le dimanche c'était chasse ! Il s'occupait d'un parc à sangliers aux Écrennes où il les nourrissait, entretenait le parc et faisait des miradors.

Au printemps, il préparait la terre du jardin pour que Denise puisse faire les semis et plantations et là aussi, pas question de partir en vacances et de laisser le jardin à l'abandon, les vacances c'est pour septembre ! Avec un caractère fort, il ne fallait pas lui faire d'entourloupe, autrement il vous rayait de sa vie. Il était fier d'avoir 90 ans, ne jamais être malade, ne pas prendre de médicaments ; il associait cela à sa bonne hygiène de vie.

C'était également un papi qui aimait ses petits-enfants. Ils les emmenait à la chasse et allait aux escargots pour qu'ensuite mamie les cuisine ; hum un régal ! Tous les midis, avant de prendre le bus pour aller à l'école, nous aimions rentrer discrètement 5 place de la Mairie pour ne pas le réveiller pendant sa sieste et subtiliser des chewing-gums cachés dans le placard. On se rappelle les petites corvées qu'il aimait faire vivre à la famille : le ramassage des pommes de terre en plein soleil fin août, mais surtout des moments passés en famille pour les fêtes, papi toujours en bout de table à présider et raconter des histoires et des journées finies par des parties de belote.

Papi était le roi des expressions, toute personne l'ayant côtoyé se souviendra de :

- la graine de bois de lit (les enfants et petits-enfants) ;
- ça dégauchit comme un c** de lapin dans une casserole (quand une pièce de mécanique était déformée) ;
- il est vif comme un taon qui a pris un coup de casquette (quelqu'un qui est mou) ;
- il ne lui reste plus que les arceaux et la bâche (quelqu'un de maigre).

Magali Hautin, sa petite-fille

Jean nous a quittés le 29 août dernier ; il n'a pas profité de ses dernières années tant la maladie l'éloignait de notre monde.

Chatenaisien depuis 1963, où il vient s'installer avec sa femme en face de la poste, sa sociabilité l'a vite intégré au village.

Leur fille Patricia lui donna deux petites filles. Il était aujourd'hui arrière grand-père.

Maçon de son état, il travaillait dans l'entreprise de Jp Chevron. Toujours serviable, il aidait volontiers les uns et les autres. À sa retraite, il a su associer ses passions avec la convivialité. Ainsi il a adhéré à plusieurs associations de Châtenay. Il pratiquait la chasse et la pêche toujours dans ce respect de la nature qu'il aimait.

Avec cette facilité qu'il avait d'aller vers les autres, il s'est intégré au club de l'amitié. Il participait aux jeux avec plaisir : la belote, les lotos... Bon vivant, Jean participait volontiers aux joyeuses tablées du repas des cheveux blancs.

Ayant fait la guerre d'Algérie, très jeune, il a 17 ans quand elle débute, marqué par ce triste combat, il en commémora le souvenir toute sa vie, d'abord en étant porte drapeaux dans l'association des anciens combattants, puis ces dernières années, en étant président. Malheureusement, il en fut le dernier. Sans plus de représentants cette association disparaît du village ! Dans les années à venir, nous devrons faire appel aux responsables départementaux pour célébrer nos combattants. Sa mémoire y sera donc associée.

Jean luc Bouchet , son gendre

Henri HAUTIN 90 ans



Jean NOBLET 83 ans



MUNICIPALES 2020. Au 1^{er} tour, un vent de renouveau dans le Bassée-Montois

À l'issue du premier tour des élections municipales qui a eu lieu le dimanche 15 mars, trois communes de plus de 1 000 habitants sur les cinq que compte le Bassée-Montois, ont choisi de changer de maire. Présentation.

Le premier tour des élections municipales a permis d'élire 38 maires sur les 42 communes qui composent le Bassée-Montois.

L'épidémie de Covid-19 oblige, ce premier tour à l'essentiel : aucun autre.

Et le second, qui devra se dérouler entre le 24 et le 28 mars, devrait aussi faire face.

Seuls les électeurs de quelques communes, dont celles qui doivent restaurer leurs urnes, en attendant, les moins votantes restant fermées.

Ceux désignés dès le premier tour, dont les nouveaux élus des cinq communes de plus de 1 000 habitants, devraient prendre officiellement leurs fonctions avant l'été.

D'ici là, les équipes sortantes restent elles aux affaires.

Les femmes au pouvoir

« Dommaine-Dontilly vote Seinakini »

Profession d'anglais à Paris et deux dernières années de 2020 à « Dommaine-Dontilly et sa liste » Sandrine Seinakini et sa liste « Dommaine-Dontilly Dymy » ont obtenu 15 mandates soit 61,37 % des suffrages exprimés. Avec ses 19 collègues, elle succéde au maire sortant, Alain Carrazzo.

« Depuis l'élection et face à la crise sanitaire que nous traversons, je suis déjà en lien téléphonique avec les différentes personnes qui sont à la mairie ou les Ehpads, afin de prendre les bonnes décisions pour nos résidents », explique la candidate dans les sacres s'ancrant dans le territoire. De plus, avec mes collègues, nous avons identifié le maximum



de manuscrits afin de les contacter au quotidien et de convaincre leurs besoins. » Les deux autres communes municipaux ayant été reportées au mois de juin minimum, elle a donc tout de suite fait évoluer totalement les mains libres pour accompagner le village. « Nous avons également mis en place une ligne directe avec les habitants, assure la candidate

et notre responsabilité à leur service. En cette période de confinement et de distanciation sociale, alors des suffrages exprimés et Covid-19, nous nous sommes concentrés sur les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant bien les devoirs nécessaires à ces dernières. »

« Nous mesurons toute la responsabilité qui est la nôtre et tâcherons d'être à la hauteur de la confiance des habitants, assure la candidate

en place grâce aux marchés locaux, ou des associations de parents des équipes livrées à domicile (lire en page 6). »

Des que l'installation du conseil municipal pourra avoir lieu, il sera nécessaire de la renouveler avec 16 collègues.

L'expérience paisible à Gouais et Montigny

■ Roger Denommé seul démissionnaire

Comme c'est maintenant le cas depuis 1989, date de sa première élection, à la tête de Montigny-Lencoup, Roger Denommé a déclenché un nouveau tour de scrutin. Le maire sortant et président de la communauté de communes du Bassée-Montois, dont il représente la commune de Gouais, a donc renoncé à son siège et obtenu une réélection avec 100 % des suffrages exprimés.

■ À Gouais, le maire reconnaît, mal à son recours dépassé, que la situation est difficile, et les colistiers ont été relégués dimanche 15 mars avec 60,34 % des voix. Mais la liste du maire sortant, Alain Carrazzo, cours déposée par la liste d'opposition, a obtenu 39,66 %.

Ce dernier a alors écrit au maire qu'il manquait le nom de la liste du maire sortant sur les bulletins de vote, mais que le maire de Seine-et-Marne doit prochainement statuer.

Ensuite, Jean-Paul Fenot

pourra tout son mandat et fait face à l'épidémie de Covid-19. Cela n'a pas empêché les deux colistiers de rester en contact avec les personnes les plus fragiles et de leur apporter aide et soutien. Ces deux personnes sont communiquées par téléphone afin d'aider ces derniers à fournir en produits de première nécessité.

La République de Seine et Marne, le 23/03/2020

■ CHÂTENAY-SUR-SEINE

ENVIRONNEMENT. La chasse aux déchets sauvages est ouverte !

Depuis plusieurs années, la commune de Châtenay-sur-Seine se bat contre des déchets déposés près des étangs. La nouvelle municipalité hausse le ton.

C'est une problématique à laquelle la commune de Châtenay-sur-Seine est confrontée depuis de nombreuses années. À l'entrée des étangs du village, les déchets et dépôts sauvages n'en finissent plus de s'accumuler.

Stéphanie Banos, élue maire de la commune le 15 mars dernier, a décidé avec son équipe de prendre la problématique à bras-le-corps : « Il y a des dépôts sauvages, mais aussi les pouilles des gens qui viennent pique-niquer ou passer un week-end à cet endroit, précise-t-elle. On a également remarqué que les habitants du village et des communes environnantes prenaient parfois l'endroit pour une déchetterie... »

Jusqu'à 1 500 € d'amende

En effet, depuis plusieurs années, les deux containers installés sur les lieux n'arrivent plus



L'entrée des étangs avant l'enlèvement des 30 m² de déchets sauvages ©CH/RSMT

à absorber la totalité des déchets déposés, et le Sirmotom n'enlève que ce qui est à l'intérieur des containers. La nouvelle équipe a donc fait venir une benne pour enlever un total de 30 m² de déchets : « Des bénévoles de l'association ASL Raid avaient déjà nettoyé un maximum de déchets dans les étangs, explique Stéphanie Banos. Ce sont des particuliers et des élus qui ont aidé à charger la benne. Nous avons heureusement négocié mais l'opération a tout de même coûté 150 € à la commune. Il fallait agir, cela ne peut plus reproduire chaque week-end. »

À peine 48 h après l'enlèvement,

les containers étaient à nouveau pleins. Et le week-end de la Pentecôte n'a rien arrangé. La maire vient donc de prendre un arrêté avec défense de déposer des ordures et des encombrants sous peine d'une amende allant jusqu'à 1 500 €.

Avis aux amateurs !

La République de Seine et Marne, le 08/06/2020

■ CHÂTENAY-SUR-SEINE

SÉCURITÉ. Un stationnement alterné pour limiter la vitesse

Afin de réguler la vitesse des véhicules qui traversent le village, la mairie a lancé une série de travaux sur plusieurs axes de la commune.

Depuis plusieurs années, le village de Châtenay-sur-Seine se bat contre les nuisances provoquées par le passage répété de voitures et de poids lourds au cœur de la commune, notamment ceux des sablières présentes dans la région. Lors de la campagne des municipales, la nouvelle majorité avait promis dans son programme de s'attaquer à la problématique de la vitesse et la circulation sur les grands axes de la commune. Elle s'est donc mise au travail.

Mu-acut, plusieurs travaux ont débuté : « C'était une priorité pour les habitants, nous avons rapidement contacté le Département et après quelques ajustements entre nos propositions et la faisabilité des travaux, tout s'est enchainé », explique Stéphanie Banos, maire de la commune. Des places de stationnement alternées viennent d'être dessinées au sol Rue Grande, accompagnées par la pose de balises. « Elles vont ralentir les véhicules sur les axes concernés, même si les places de stationnement ne sont pas occupées », précise



le premier édile. « Ces travaux sont pris en charge à 50 % via les subventions du Département. Par la même occasion, des places minutes seront aussi réalisées à proximité de la boulangerie et de l'épicerie, afin de ne pas lésier ces commerces sur le trafic clients. »

Un an de travaux

Si quatre axes ont été ciblés, seuls trois vont voir leurs travaux se réaliser cette année. La route

de Montigny, elle, devra attendre l'année prochaine. L'embellissement des places de stationnement avec des jardinières est également prévu pour 2021. « Nous respectons au maximum les budgets et cela ne sera pas possible cette année », appuie Stéphanie Banos.

Les premiers travaux permettent déjà d'observer un ralentissement des véhicules,

mais aussi une diminution de la pollution sonore, tout en

rondeant la place aux piétons et aux poussettes sur les trottoirs. « Pour finaliser tout cela, il reste le mot "école" à peindre au sol pour prévenir les automobilistes de la présence d'enfants à proximité, conclut l'élu. Le marquage d'un nouvel arrêt de car, qui serait positionné en sortie du village en direction Bray-sur-Seine, doit encore être acté. Je n'aurai cette autorisation qu'en septembre. »

La République de Seine et Marne, le 27/04/2020

■ CHÂTENAY-SUR-SEINE

MASQUES. Les petites mains s'organisent à l'approche du déconfinement

À une semaine du 11 mai, date de début du déconfinement, les couturières bénévoles de Châtenay-sur-Seine et Jutigny s'activent pour fournir des masques aux habitants.



Dans la salle des fêtes de Jutigny, les couturières s'affairent ©CH/RSMT

Alors que le début déconfinement progressif se profile à l'horizon, se procurer des masques devient essentiel afin de se protéger et de protéger les autres.

Dans le Bassée-Montois, les communes s'organisent pour fabriquer un maximum de pièces, appelées à redevenir indispensables à notre quotidien. Ainsi, les petites mains des communes du territoire collectent des matières premières, se réunissent dans les salles communales et produisent à la chaîne des masques pour la population.

À Châtenay-sur-Seine, le maire reconnaît, mal à son recours dépassé, que la situation est difficile, et les colistiers ont été relégués dimanche 15 mars avec 60,34 % des voix. Mais la liste du maire sortant, Alain Carrazzo, cours déposée par la liste d'opposition, a obtenu 39,66 %.

Ce dernier a alors écrit au maire qu'il manquait le nom de la liste du maire sortant sur les bulletins de vote, mais que le maire de Seine-et-Marne doit prochainement statuer.

Ensuite, Jean-Paul Fenot

pourra tout son mandat et fait face à l'épidémie de Covid-19. Cela n'a pas empêché les deux colistiers de rester en contact avec les personnes les plus fragiles et de leur apporter aide et soutien.

Il nous a accueillis les bras ouverts. Après avoir collecté tissus et élastiques, faits quelques prototypes

chez nous, nous nous retrouvons ici, c'est la maison des associations qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc près de 15 bénévoles qui s'activent dans la commune afin de fournir dans les temps des masques au plus grand nombre.

Ce sont donc

NOUVEAU. Elle crée son secrétariat

Une habitante de Châtenay-sur-Seine vient de se réorienter pour devenir secrétaire indépendante. Et elle compte bien s'implanter sur le territoire.

Sonia Hayy, mère de famille et habitante de Châtenay-sur-Seine depuis plus de 11 ans, vient de créer son entreprise de secrétariat indépendant à son domicile.

Après un bac Sciences médico-sociales et quelques années à se chercher professionnellement, la jeune femme de 35 ans aidait précédemment son mari plombier-chaudfogiste dans la gestion administrative de son entreprise. Elle vient à son tour de sauter le pas de l'entrepreneuriat : « Au cours d'une conversation, j'ai découvert que cette profession pouvait se faire d'une façon différente », raconte-t-elle. Je me suis renseignée à la chambre des métiers, je suis immatriquée depuis fin 2019 et j'ai réalisé, fin janvier, le stage d'installation afin de maîtriser les fondamentaux de mon entreprise. »

Développer son activité localement

Entre gestion administrative, pré-comptabilité, transferts d'appels et gestion commerciale, Sonia Hayy propose plusieurs services et a commencé à prospecter, malgré l'arrivée du confinement qui lui a mis des bâtons dans les roues. « C'est au moment où je pouvais réellement commencer mon activité que j'ai été stoppée dans mon élan. Cela m'a un peu démotivé, mais je ne lâche rien ! »

Ayant le sens du secret professionnel, de la disponibilité et de la réactivité, la Châtenaysienne continue de s'occuper de l'entreprise de son époux et a déjà quelques missions via des indépendants et des commercants. « Si je me projette dans un an, j'aimerais vivre pleinement de mon nouveau métier et surtout le développer localement », conclut Sonia Hayy. Le message est lancé !

PRATIQUE

Tél. : 06 86 62 93. Mail : sonia-hayy@outlook.fr

Sonia Hayy dans son espace de travail ©CHRSM77

La République de Seine et Marne, le 05/10/2020

CHÂTENAY-SUR-SEINE

INSOLITE. Symboles de la commune, deux châtaigniers ont été plantés à l'école

Le 27 novembre, les élèves de l'école Les Châtaigniers de Châtenay-sur-Seine ont planté deux spécimens de l'arbre qui a donné son nom à leur commune et à leur établissement.

Historiquement parlant, Châtenay-sur-Seine doit son nom à une forêt de châtaigniers, présente sur son sol. La semaine dernière, afin de renouer avec l'histoire de la commune, des châtaigniers ont ainsi été plantés dans le cour de l'école primaire du village.

Dans un premier temps, la commune a obtenu une subvention via un contrat FER lui permettant de faire des travaux dans la cour de l'école, et d'abattre des arbres malades qui étaient dangereux pour les enfants : « Nous savions que si nous replantions des arbres même endroit, la problématique de soulèvement du sol par les racines

se représenterait », explique Stéphanie Banos, maire de la commune. Nous avons donc décidé de planter des arbres dans l'arrière-cour, afin que les enfants aient encore de la verdure. »

Travail pédagogique

Vendredi 27 novembre, les deux classes de primaire ont enfin planté deux châtaigniers. Elles avaient travaillé en amont sur le thème : « Qu'est-ce qu'un châtaignier ? ». « Nous nous sommes organisés afin que chaque enfant puisse mettre « un coup de pelle » à ces plantations, raconte l'éleveuse. Ça les a beaucoup amusés. »

Afin de joindre l'utilité à l'agréable, un goûter sous forme de châtaignes cuites au feu de bois a été proposé aux enfants. « Une élève nous a fait sourire, car elle pensait que les châtaignes provenaient déjà des arbres que nous venions de planter », confie Stéphanie Banos, amusée.

Les travaux de finalisation de la cour de l'école, eux, sont prévus pour février 2021.

Les élèves de la commune ont planté deux arbres symboliques dans leur cour de récréation ©OR

La République de Seine et Marne, le 07/12/2020

CHÂTENAY-SUR-SEINE

SERVICES PUBLICS. Le bureau de Poste déménage à la mairie

Depuis le 3 décembre, les services du bureau de Poste de Châtenay-sur-Seine ont été déplacés au sein de la mairie de la commune.

Le bureau de poste de Châtenay-sur-Seine vient de se déplacer, depuis le 3 décembre dernier, de plusieurs centaines de mètres et de prendre place dans les locaux de la mairie.

Ce déménagement doit permettre d'apporter une meilleure qualité de services à la population. « Les locaux n'étaient plus décents, la question des horaires d'ouverture se posait de plus en plus, et l'employée était isolée », explique Stéphanie Banos, maire de la commune.

Si les locaux ont besoin d'une

rénovation, l'objectif principal est aussi de mutualiser les compétences de chacun : « Par exemple, en cas d'absence de l'employée de la Poste, nos secrétaires de mairie ont été formées pour pouvoir prendre le relais. Ça permettra d'éviter d'interrompre les services, ce qui est très important pour les habitants de nos communes », complète l'éleveuse.

Horaires étendus

Par la même occasion, les horaires d'ouverture ont été étendus pour que les habitants du territoire puissent y avoir accès plus souvent, sans être obligés de parcourir plusieurs kilomètres. Quant à l'avenir des anciens locaux de la Poste : « Différentes pistes vont être

étudiées par le conseil municipal, mais rien n'est arrêté », confie la mairie.

PRATIQUE

Les services de La Poste sont désormais proposés à la mairie ©OR

La République de Seine et Marne, le 14/12/2020

CHÂTENAY-SUR-SEINE

SOLIDARITÉ. Cibou & Compagnie a besoin de dons

Située sur la commune de Châtenay-sur-Seine, l'association de protection animale « Cibou & Compagnie » est à la recherche de dons afin d'aider les animaux qu'elle recueille.

Marie Delanoue, présidente de l'association, se dépense sans compter pour tous les types d'animaux qu'elle sauve : chevaux, lapins, cochons, poules ou encore chats et chatons : « Avec le nouveau confinement, ce sont les besoins auprès des chats qui sont les plus importants », confie-t-elle. Nous avons besoin de croquettes adultes et chatons, ou pâtés, ou encore de litières. »

Des animaux parfois mal en point

Des dons ou soutiens financiers sont aussi les bienvenus, pour financer, par exemple,



L'association « Cibou & Compagnie » a besoin de dons car les frais de vétérinaires qu'elle supporte sont très importants ©OR

des opérations sanitaires et des interventions chirurgicales, nécessaires aux animaux qui arrivent parfois dans un très mauvais état. « Pour les chevaux, comme les soins sont complexes, nous prenons avec grand plaisir des sacs de pommes ou de carottes », complète-t-elle. Un appel à bénévoles permanents et temporaires a également été lancé, mais il devra attendre la fin du confinement.

La République de Seine et Marne, le 02/11/2020

CHÂTENAY-SUR-SEINE

PRATIQUE. La bibliothèque se met au drive



La bibliothèque Lydia-Tonneller se met à la page ©CHRSM77

Une nouvelle initiative vient de voir le jour à Châtenay-sur-Seine, et elle attire déjà beaucoup de monde ! La bibliothécaire Lydia-Tonneller a décidé de lancer son drive tous les après-midis, du lundi au vendredi.

Chaque semaine, les adhérents reçoivent une liste de livres et retournent leurs choix par mail ou par téléphone, avant de passer récupérer en voiture leur commande présentée dans un sac individuel. « Lors du dernier confinement, j'ai procédé sur rendez-vous, mais cette fois-ci, on fait différemment, précise

lycées commandés par la fédération de la bibliothèque ! »

Et parce que la culture et la lecture sont importantes à tout âge, la maire Stéphanie Banos a étendu l'initiative : « Pendant tout le temps du confinement, nous ouvrons la bibliothèque à tous les habitants de la commune, même s'ils ne sont pas adhérents. »

L'initiative, mise en place depuis deux semaines, a déjà permis d'emprunter plus de 100 livres. Un véritable succès !

PRATIQUE

11, grande Rue. Tarif : 12 €/heure.

La République de Seine et Marne, le 23/11/2020

La Poste, Rue Grande (place de la Mairie). Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8 h 30-12 h/14 h-17 h. Samedi : 9 h à 12 h.



Mairie de Châtenay-sur-Seine

Rue Grande - 77126 Châtenay-sur-Seine

01 64 31 30 21 - chatenay.mairie@wanadoo.fr

Site internet : chatenay77126.wixsite.com/chatenay-sur-seine

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (et jusqu'à 19h le lundi)

Samedi : de 10h à 12h (permanence d'élus)

Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Samedi : de 9h à 12h

Journal rédigé par le Maire, les Adjoints et la commission communication de la municipalité de Châtenay-sur-Seine.

Merci aux personnes qui ont contribué à la création de ce bulletin et aux rédacteurs qui ont pris de leur temps pour rédiger des articles et agrémenter le contenu.

